

ORGANISATION & ÉLECTIONS
DU SÉNAT

STATISTIQUE PARLEMENTAIRE

Indiquant les divers changements survenus depuis
le 30 Janvier 1876 jusqu'au 12 Janvier 1891,
parmi MM. les Sénateurs élus soit par l'Assem-
blée Nationale ou par le Sénat, soit par les
Départements et Colonies

1876 — 1891

Dressée au Bureau des Procès-Verbaux du Sénat.

PARIS
P. MOUILLOT, IMPRIMEUR DU SÉNAT

Palais du Luxembourg

—
1891

ORGANISATION & ÉLECTIONS

DU SÉNAT

1876 — 1891

THE HISTORY OF THE

REPUBLIC OF THE

UNITED STATES OF AMERICA

ORGANIZATION & ELECTIONS

IN 1876

1876 - 1881

ORGANISATION & ÉLECTIONS DU SÉNAT

STATISTIQUE PARLEMENTAIRE

Indiquant les divers changements survenus depuis
le 30 Janvier 1876 jusqu'au 12 Janvier 1891,
parmi MM. les Sénateurs élus soit par l'Assem-
blée Nationale ou par le Sénat, soit par les
Départements et Colonies.

1876 — 1891

Dressée au Bureau des Procès-Verbaux du Sénat.

PARIS

P. MOUILLOT, IMPRIMEUR DU SÉNAT

Palais du Luxembourg

—
1891

ORGANISATION & ELECTIONS

DE SENAT

STATISTIQUE PARLEMENTAIRE

Indiquant les divers changements survenus depuis
le 30 Janvier 1875 jusqu'au 12 Janvier 1891
parmi les sénateurs élus et par l'assimila-
tion Nationale au jour de l'élection, soit par les
Départements et Colonies.

1875 - 1891

A Paris au Bureau des Imprimeries de l'Etat

PARIS

IMPRIMERIE DE L'ETAT

Paris le 1 Janvier 1891

1891

AVERTISSEMENT

Il a paru intéressant et utile de relever exactement, depuis l'origine du Sénat en 1876 jusqu'à l'année 1891, les divers changements survenus parmi les Sénateurs inamovibles et parmi les Sénateurs des départements et des colonies, en mentionnant les causes de ces changements qui sont la non-réélection, la démission, l'option ou le décès. Des tableaux, faits avec soin, fournissent les dates des élections, les noms des élus et de leurs remplaçants, de telle sorte qu'on peut se rendre compte, au premier coup d'œil, de la situation actuelle et exacte des inamovibles ou des élus de chaque département et de chaque colonie.

Pour plus de clarté, on a fait précéder cette statistique parlementaire des lois du 24 Février 1875, 30 Décembre 1875 et 9 Décembre 1884 sur l'organisation du Sénat, l'élection des Sénateurs et la répartition des départements en trois séries. Le procès-verbal du 29 Mars 1876 indique le début de cette répartition.

Après ces diverses lois, on a placé les tableaux suivants :

- A.** — *Liste de MM. les Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale, avec l'indication des décès survenus de 1876 à 1884.*
- B.** — *Liste alphabétique de MM. les Sénateurs élus par les départements, le 30 janvier 1876, et par les colonies, les 27 février, 19 et 26 mars suivants, indiquant les changements survenus de 1876 au 12 janvier 1891.*
- C.** — *Liste de MM. les Sénateurs inamovibles élus par le Sénat, avec l'indication des décès survenus de 1876 à 1884.*
- D.** — *Tableau indiquant le nombre des Sénateurs à élire par département et par colonie.*
- E.** — *Tableau indiquant les départements dont le nombre des Sénateurs est augmenté et qui seront appelés à élire un Sénateur au fur et à mesure des vacances qui se produiront parmi les Sénateurs inamovibles.*
- F.** — *Tableau, par ordre chronologique, des tirages au sort auxquels il est procédé en vertu du paragraphe 2 de l'article 3 de la loi du 9 décembre 1884.*
- G.** — *Liste de MM. les Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale et par le Sénat, établie à la date du 10 décembre 1884.*
- H.** — *Tableau indiquant les dates des élections triennales dans l'ordre des séries sorties au tirage au sort qui a eu lieu en séance publique le 29 mars 1876.*
- I.** — *Tableau présentant, par série et par département, les divers changements survenus du 30 janvier 1876 au 12 janvier 1891 parmi MM. les Sénateurs élus par les départements et les colonies pendant la même période.*
- J.** — *Liste alphabétique de MM. les Sénateurs au 12 janvier 1891.*

Ces divers éléments permettent de connaître exactement le fonctionnement des lois relatives à l'organisation du Sénat depuis 1876 jusqu'à 1891.

LOIS

Des 24 février 1875, 30 décembre 1875 et 9 décembre 1884

Relatives à l'organisation du Sénat et aux élections des Sénateurs

Avec la répartition des départements en trois séries (29 Mars 1876)

LOIS

Des 24 février 1875, 30 décembre 1875 et 9 décembre 1884

Relative à l'organisation du Sénat et aux élections des sénateurs

Avec la répartition des départements en trois séries du 29 Mars 1875

I

Loi constitutionnelle

Du 24 Février 1875

Relative à l'organisation du Sénat.

ARTICLE PREMIER.

Le Sénat se compose de trois cents membres : deux cent vingt-cinq élus par les départements et les colonies, et soixante-quinze élus par l'Assemblée nationale.

ART. 2.

Les départements de la Seine et du Nord éliront chacun cinq Sénateurs ;

Les départements de la Seine-Inférieure, Pas-de-Calais, Gironde, Rhône, Finistère, Côtes-du-Nord, chacun quatre Sénateurs ;

La Loire-Inférieure, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Seine-et-Oise, Isère, Puy-de-Dôme, Somme, Bouches-du-Rhône, Aisne, Loire, Manche, Maine-et-Loire, Morbihan, Dordogne, Haute-Garonne, Charente-Inférieure, Calvados, Sarthe, Hérault, Basses-Pyrénées, Gard, Aveyron, Vendée, Orne, Oise, Vosges, Allier, chacun trois Sénateurs ;

Tous les autres départements, chacun deux Sénateurs ;

Le territoire de Belfort, les trois départements de l'Algérie, les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion, des Indes françaises, éliront chacun un Sénateur.

ART. 3.

Nul ne peut être Sénateur s'il n'est Français, âgé de quarante ans au moins, et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

ART. 4.

Les Sénateurs des départements et des colonies sont élus à la majorité absolue, et, quand il y a lieu, au scrutin de liste, par un collège réuni au chef-lieu du département ou de la colonie et composé :

- 1° Des Députés ;
- 2° Des Conseillers généraux ;
- 3° Des Conseillers d'arrondissement ;
- 4° Des délégués élus, un par chaque Conseil municipal, parmi les électeurs de la commune.

Dans l'Inde française, les membres du Conseil colonial ou des Conseils locaux sont substitués aux Conseillers généraux, aux Conseillers d'arrondissement et aux délégués des Conseils municipaux.

Il votent au chef-lieu de chaque établissement.

ART. 5.

Les Sénateurs nommés par l'Assemblée sont élus au scrutin de liste et à la majorité absolue des suffrages.

ART. 6.

Les Sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Au début de la première session, les départements seront divisés en trois séries, contenant chacune un égal nombre de Sénateurs. Il sera procédé, par la voie du tirage au sort, à la désignation des séries qui devront être renouvelées à l'expiration de la première et de la deuxième période triennale.

ART. 7.

Les Sénateurs élus par l'Assemblée sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il sera, dans les deux mois, pourvu au remplacement par le Sénat lui-même.

ART. 8.

Le Sénat a, concurremment avec la Chambre des Députés, l'initiative et la confection des lois; toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des Députés et votées par elle.

ART. 9.

Le Sénat peut être constitué en Cour de Justice pour juger, soit le Président de la République, soit les Ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'État.

ART. 10.

Il sera procédé à l'élection du Sénat un mois avant l'époque fixée par l'Assemblée nationale pour sa séparation. Le Sénat entrera en fonctions et se constituera le jour même où l'Assemblée nationale se séparera.

ART. 11.

La présente loi ne pourra être promulguée qu'après le vote définitif de la loi sur les Pouvoirs publics.

Le Président de la République a l'honneur de vous adresser
par ce courrier la somme de 100 francs, destinée à vous aider dans
vos recherches.

Le Président de la République a l'honneur de vous adresser
par ce courrier la somme de 100 francs, destinée à vous aider dans
vos recherches.

Le Président de la République a l'honneur de vous adresser
par ce courrier la somme de 100 francs, destinée à vous aider dans
vos recherches.

Le Président de la République a l'honneur de vous adresser
par ce courrier la somme de 100 francs, destinée à vous aider dans
vos recherches.

Le Président de la République a l'honneur de vous adresser
par ce courrier la somme de 100 francs, destinée à vous aider dans
vos recherches.

II

LOI

Du 30 Décembre 1875

Relative à la date des élections des Sénateurs et des Députés
et à la séparation de l'Assemblée nationale.

ARTICLE PREMIER.

Les Conseils municipaux se réuniront le dimanche 16 janvier 1876, à l'effet de nommer leurs délégués pour l'élection du Sénat, conformément aux articles 2 et suivants de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des Sénateurs.

Le décret de convocation déterminera la durée du scrutin.

Les Conseils municipaux qui ne se réuniraient pas en nombre suffisant pour délibérer seront convoqués par le maire à une seconde et, s'il y a lieu, à une troisième réunion, conformément à l'article 17 de la loi du 5 mai 1855. Le délai entre chaque convocation et le jour de la réunion est réduit à un jour franc.

ART. 2.

Les collèges électoraux chargés d'élire les Sénateurs se réuniront au chef-lieu de chaque département le dimanche 30 janvier 1876.

ART. 3.

Les collèges électoraux chargés d'élire les Députés se réuniront le 20 février 1876, sur la convocation qui sera faite par un décret du Président de la République, conformément à l'article 4 du décret organique du 2 février 1852.

ART. 4.

Dans les quatre colonies qui nomment un Sénateur et un Député, les élections auront lieu de la manière suivante :

Les Conseils municipaux se réuniront le troisième dimanche après la promulgation de la présente loi dans la colonie, à l'effet de nommer leurs délégués pour l'élection du Sénat.

Les collèges électoraux chargés d'élire les Sénateurs se réuniront au chef-lieu de la colonie le deuxième dimanche qui suivra celui où les délégués municipaux auront été nommés.

Dans l'Inde française, les membres du Conseil colonial et ceux du conseil local de Pondichéry se réuniront au chef-lieu le cinquième dimanche qui suivra la promulgation de la présente loi dans la colonie.

Les membres des Conseils locaux des dépendances se réuniront au chef-lieu de chaque établissement le même jour.

Le dépouillement et le recensement des votes auront lieu conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 2 août 1875 sur les élections des Sénateurs, combinées avec celles de l'article 32 du décret réglementaire du 2 février 1852.

Les collèges électoraux chargés d'élire les Députés se réuniront le troisième dimanche qui suivra l'élection du Sénateur dans chaque colonie.

ART. 5.

Le Sénat et la Chambre des Députés se réuniront à Versailles le mercredi 8 mars 1876.

Les pouvoirs de l'Assemblée nationale prendront fin le jour de cette réunion.

III

EXTRAIT

*Du procès-verbal de la séance du Sénat du Mercredi 29 Mars 1876,
inséré au Journal officiel du 7 Avril 1876.*

RÉPARTITION DES DÉPARTEMENTS

EN TROIS SÉRIES

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission chargée d'examiner le projet de résolution relatif au mode d'exécution de l'article 6 de la loi constitutionnelle sur l'organisation du Sénat, concernant le renouvellement par série des Sénateurs des départements. (M. le baron LE GUAY, rapporteur.)

M. Mazeau propose un article additionnel portant que le tirage au sort des séries sera fait par le Président du Sénat en séance publique.

L'article additionnel, mis aux voix, est adopté.

Il est procédé successivement au vote sur chaque article.

ARTICLE PREMIER.

En exécution de l'article 6 de la loi du 24 février 1875, les départements sont divisés en trois séries désignées par les lettres A, B et C, conformément au tableau ci-annexé. Il sera procédé, par la voie du tirage au sort, à la désignation de l'ordre de priorité de chacune de ces séries.

ART. 2.

Le tirage au sort sera fait par le Président du Sénat en séance publique.

SÉRIE A

1 AIN.	2	18 CHER.	2
2 AISNE.	3	19 CORRÈZE.	2
3 ALLIER.	3	20 CORSE.	2
4 ALPES (BASSES-).	2	21 COTE-D'OR.	2
5 ALPES (HAUTES-).	2	22 COTES-DU-NORD.	4
6 ALPES-MARITIMES.	2	23 CREUSE.	2
7 ARDÈCHE.	2	24 DORDOGNE.	3
8 ARDENNES.	2	25 DOUBS.	2
9 ARIÈGE.	2	26 DROME.	2
10 AUBE.	2	27 EURE.	2
11 AUDE.	2	28 EURE-ET-LOIR.	2
12 AVEYRON.	3	29 FINISTÈRE.	4
13 BOUCHES-DU-RHONE.	3	30 GARD.	3
14 CALVADOS.	3	31 ALGER.	1
15 CANTAL.	2	32 LA GUADELOUPE.	1
16 CHARENTE.	2	33 LA RÉUNION.	1
17 CHARENTE-INFÉRIEURE.	3		<u>75</u>

SÉRIE B

1 GARONNE (HAUTE-).	3	17 LOT-ET-GARONNE.	2
2 GERS.	2	18 LOZÈRE.	2
3 GIRONDE.	4	19 MAINE-ET-LOIRE.	3
4 HÉRAULT.	3	20 MANCHE.	3
5 ILLE-ET-VILAINE.	3	21 MARNE.	2
6 INDRE.	2	22 MARNE (HAUTE-).	2
7 INDRE-ET-LOIRE.	2	23 MAYENNE.	2
8 ISÈRE.	3	24 MEURTHE-ET-MOSELLE.	2
9 JURA.	2	25 MEUSE.	2
10 LANDES.	2	26 MORBIHAN.	3
11 LOIR-ET-CHER.	2	27 NIÈVRE.	2
12 LOIRE.	3	28 NORD.	5
13 LOIRE (HAUTE-).	2	29 OISE.	3
14 LOIRE-INFÉRIEURE.	3	30 CONSTANTINE.	1
15 LOIRET.	2	31 LA MARTINIQUE.	1
16 LOT.	2		<u>75</u>

SÉRIE C

1 ORNE.	3	17 SEINE-ET-OISE.	3
2 PAS-DE-CALAIS.	4	18 SÈVRES (DEUX-).	2
3 PUY-DE-DOME.	3	19 SOMME.	3
4 PYRÉNÉES (BASSES-).	3	20 TARN.	2
5 PYRÉNÉES (HAUTES-).	2	21 TARN-ET-GARONNE	2
6 PYRÉNÉES-ORIENTALES.	2	22 VAR.	2
7 RHIN (HAUT-), BELFORT.	1	23 VAUCLUSE.	2
8 RHONE.	4	24 VENDÉE.	3
9 SAONE (HAUTE-).	2	25 VIENNE.	2
10 SAONE-ET-LOIRE.	3	26 VIENNE (HAUTE-).	2
11 SARTHE.	3	27 VOSGES.	3
12 SAVOIE.	2	28 YONNE.	2
13 SAVOIE (HAUTE-).	2	29 ORAN.	1
14 SEINE.	5	30 INDE FRANÇAISE.	1
15 SEINE-INFÉRIEURE.	4		
16 SEINE-ET-MARNE.	2		
			75

Le Sénat adopte ensuite l'ensemble du projet.

Conformément à l'article 2, il est procédé immédiatement au tirage au sort de l'ordre des séries.

M. le Président tire les séries qui sortent dans l'ordre suivant :

Série B. — Série C. — Série A.

IV

LOI

Du 9 Décembre 1884

Portant modification aux lois organiques
sur l'organisation du Sénat et les élections des Sénateurs.

ARTICLE PREMIER

Le Sénat se compose de trois cents membres élus par les départements et les colonies.

Les membres actuels, sans distinction entre les Sénateurs élus par l'Assemblée nationale ou le Sénat et ceux qui sont élus par les départements et les colonies, conservent leur mandat pendant le temps pour lequel ils ont été nommés.

ART. 2.

Le département de la Seine élit dix Sénateurs.

Le département du Nord élit huit Sénateurs.

Les départements des Côtes-du-Nord, Finistère, Gironde, Ille-et-Vilaine, Loire, Loire-Inférieure, Pas-de-Calais, Rhône, Saône-et-Loire, Seine-Inférieure, élisent chacun cinq Sénateurs.

L'Aisne, Bouches-du-Rhône, Charente-Inférieure, Dordogne, Haute-Garonne, Isère, Maine-et-Loire, Manche, Morbihan, Puy-de-Dôme, Seine-et-Oise, Somme, élisent chacun quatre Sénateurs.

L'Ain, Allier, Ardèche, Ardennes, Aube, Aude, Aveyron, Calvados, Charente, Cher, Corrèze, Corse, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Gard, Gers, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nièvre, Oise, Orne, Basses-Pyrénées, Haute-Saône, Sarthe, Savoie, Seine-et-Marne, Haute-Savoie, Deux-Sèvres, Tarn, Var, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Vosges, Yonne, élisent chacun trois Sénateurs.

Les Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ariège, Cantal, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, élisent chacun deux Sénateurs.

Le territoire de Belfort, les trois départements de l'Algérie, les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et des Indes françaises, élisent chacun un Sénateur.

ART. 3.

Dans les départements où le nombre des Sénateurs est augmenté par la présente loi, l'augmentation s'effectuera à mesure des vacances qui se produiront parmi les Sénateurs inamovibles.

A cet effet, il sera, dans la huitaine de la vacance, procédé en séance publique à un tirage au sort pour déterminer le département qui sera appelé à élire un Sénateur.

Cette élection aura lieu dans le délai de trois mois à partir du tirage au sort; toutefois si la vacance survient dans les six mois qui précèdent le renouvellement triennal, il n'y sera pourvu qu'au moment de ce renouvellement.

Le mandat ainsi conféré expirera en même temps que celui des autres Sénateurs appartenant au même département.

ART. 4.

Nul ne peut être Sénateur s'il n'est Français, âgé de quarante ans au moins, et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Les membres des familles qui ont régné sur la France sont inéligibles au Sénat.

ART. 5.

Les militaires des armées de terre et de mer ne peuvent être élus Sénateurs.

Sont exceptés de cette disposition :

- 1° Les maréchaux de France et les amiraux ;
- 2° Les officiers généraux maintenus sans limite d'âge dans la première section du cadre de l'état-major général et non pourvus de commandement ;
- 3° Les officiers généraux ou assimilés placés dans la deuxième section du cadre de l'état-major général ;
- 4° Les militaires des armées de terre et de mer qui appartiennent soit à la réserve de l'armée active, soit à l'armée territoriale.

ART. 6.

Les Sénateurs sont élus, au scrutin de liste quand il y a lieu, par un collège réuni au chef-lieu du département ou de la colonie et composé :

- 1° Des Députés ;
- 2° Des Conseillers généraux ;
- 3° Des Conseillers d'arrondissement ;
- 4° Des Délégués élus parmi les électeurs de la commune par chaque Conseil municipal.

Les Conseils composés de 10 membres éliront 1 délégué.
Les Conseils composés de 12 membres éliront 2 délégués.
Les Conseils composés de 16 membres éliront 3 délégués.
Les Conseils composés de 21 membres éliront 6 délégués.
Les Conseils composés de 23 membres éliront 9 délégués.
Les Conseils composés de 27 membres éliront 12 délégués.
Les Conseils composés de 30 membres éliront 15 délégués.
Les Conseils composés de 32 membres éliront 18 délégués.
Les Conseils composés de 34 membres éliront 21 délégués.
Les Conseils composés de 36 membres et au-dessus éliront 24 délégués ;

Le Conseil municipal de Paris élira 30 délégués.

Dans l'Inde française, les membres des Conseils locaux sont substitués aux Conseillers d'arrondissement. Le Conseil municipal de Pondichéry élira 5 délégués. Le Conseil municipal de Karikal élira 3 délégués. Toutes les autres communes éliront chacune 2 délégués.

Le vote a lieu au chef-lieu de chaque établissement.

ART. 7.

Les membres du Sénat sont élus pour neuf années.

Le Sénat se renouvelle tous les trois ans, conformément à l'ordre des séries de départements et colonies actuellement existantes.

ART. 8.

Les articles 2 (§§ 1 et 2), 3, 4, 5, 8, 14, 16, 19, 23 de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des Sénateurs, sont modifiés ainsi qu'il suit ;

« Art. 2 (§§ 1 et 2). — Dans chaque Conseil municipal, l'élection des délégués se fait, sans débat, au scrutin secret, et, le cas échéant, au scrutin de liste, à la majorité absolue des suffrages. Après deux tours de scrutin, la majorité relative suffit, et, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

« Il est procédé de même et dans la même forme à l'élection des suppléants.

« Les Conseils qui ont 1, 2 ou 3 délégués à élire nomment un suppléant.

« Ceux qui élisent 6 ou 9 délégués nomment 2 suppléants.

« Ceux qui élisent 12 ou 15 délégués nomment 3 suppléants.

« Ceux qui élisent 18 ou 21 délégués nomment 4 suppléants.

« Ceux qui élisent 24 délégués nomment 5 suppléants.

« Le Conseil municipal de Paris nomme 8 suppléants.

« Les suppléants remplaceront les délégués, en cas de refus ou d'empêchement, selon l'ordre fixé par le nombre des suffrages obtenus par chacun d'eux.

« *Art. 3.* — Dans les communes où les fonctions du Conseil municipal sont remplies par une délégation spéciale, instituée en vertu de l'article 44 de la loi du 5 avril 1884, les délégués et suppléants sénatoriaux seront nommés par l'ancien Conseil.

« *Art. 4.* — Si les délégués n'ont pas été présents à l'élection, notification leur en est faite dans les vingt-quatre heures par les soins du maire. Ils doivent faire parvenir aux Préfets, dans les cinq jours, l'avis de leur acceptation. En cas de refus ou de silence, ils sont remplacés par les suppléants qui sont alors portés sur la liste comme délégués de la commune

« *Art. 5.* — Le procès-verbal de l'élection des délégués et des suppléants est transmis immédiatement au Préfet. Il mentionne l'acceptation ou le refus des délégués et suppléants ainsi que les protestations élevées contre la régularité de l'élection par un ou plusieurs membres du Conseil municipal. Une copie de ce procès-verbal est affichée à la porte de la mairie.

« *Art. 8.* — Les protestations relatives à l'élection des délégués ou des suppléants sont jugées, sauf recours au Conseil d'État, par le Conseil de préfecture, et, dans les colonies, par le Conseil privé.

« Les délégués dont l'élection est annulée parce qu'ils ne remplissent pas une des conditions exigées par la loi, ou pour vice de forme, sont remplacés par les suppléants.

« En cas d'annulation de l'élection d'un délégué et de celle d'un suppléant, comme en cas de refus ou de décès de l'un et de l'autre, après leur acceptation, il est procédé à de nouvelles élections par le Conseil municipal au jour fixé par un arrêté du Préfet.

« *Art. 14.* — Le premier scrutin est ouvert à huit heures du matin et fermé à midi. Le second est ouvert à deux heures et fermé à cinq heures. Le troisième est ouvert à sept heures et fermé à dix heures. Les résultats des scrutins sont recensés par le bureau et proclamés immédiatement par le président du collège électoral.

« *Art. 16.* — Les réunions électorales pour la nomination des Sénateurs pourront être tenues depuis le jour de la promulgation du décret de convocation des électeurs jusqu'au jour du vote inclusivement.

« La déclaration prescrite par l'article 2 de la loi du 30 juin 1881 sera faite par deux électeurs au moins.

« Les formalités et prescriptions de cet article, ainsi que celles de l'article 3, seront observées.

« Les membres du Parlement élus ou électeurs dans le département, les électeurs sénatoriaux, délégués et suppléants, et les candidats, ou leur mandataire, peuvent seuls assister à ces réunions.

« L'autorité municipale veillera à ce que nulle autre personne ne s'y introduise.

« Les délégués et suppléants justifieront de leur qualité par un certificat du maire de la commune; — les candidats ou mandataires par un certificat du fonctionnaire qui aura reçu la déclaration dont il est parlé au paragraphe 2.

« *Art. 10.* — Toute tentative de corruption ou de contrainte, par l'emploi des moyens énoncés dans les articles 177 et suivants du Code pénal, pour influencer le vote d'un électeur ou le déterminer à s'abstenir de voter, sera punie d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, et d'une amende de 50 francs à 500 francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

« L'article 463 du Code pénal est applicable aux peines édictées par le présent article.

« *Art. 23.* — Il est pourvu aux vacances survenant par suite de décès ou de démission des Sénateurs dans le délai de trois mois; toutefois, si la vacance survient dans les six mois qui précèdent le renouvellement triennal, il n'y est pourvu qu'au moment de ce renouvellement. »

ART. 9.

Sont abrogés :

1° Les articles 1 à 7 de la loi du 24 février 1875 sur l'organisation du Sénat;

2° Les articles 24 et 25 de la loi du 2 août 1875 sur les élections des Sénateurs.

DISPOSITION TRANSITOIRE

Dans le cas où une loi spéciale sur les incompatibilités parlementaires ne serait pas votée au moment des prochaines élections sénatoriales, l'article 8 de la loi du 30 novembre 1875 serait applicable à ces élections.

Tout fonctionnaire atteint par cette disposition, qui comptera vingt ans de service et cinquante ans d'âge à l'époque de l'acceptation de son mandat, pourra faire valoir ses droits à une pension de retraite proportionnelle qui sera réglée conformément au troisième paragraphe de l'article 12 de la loi du 9 juin 1853.

A

LISTE

De MM. les Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale, avec l'indication des décès survenus de 1876 à 1884 ().*

(*) Pour l'indication des décès survenus de 1884 à 1891, voir le tableau G.

	NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DATES des ÉLECTIONS	DATES des DÉCÈS	OBSERVATIONS
1	AUDIFFRET-PASQUIER (duc d') . . .	9 Décembre 1875	»	
2	MARTEL.	d°	»	
3	FRÉBAULT.	10 Décembre 1875	»	
4	KRANTZ.	d°	»	
5	DUCLERC	d°	»	
6	CHANGARNIER (général). . . .	d°	14 Février 1877	
7	LASTEYRIE (Jules de). . . .	d°	14 Novembre 1883	
8	POTHU'AU (vice-amiral). . . .	d°	7 Octobre 1882	
9	CORNE	d°	»	
10	LABOULAYE	d°	25 Mai 1883	
11	FOUBERT	d°	»	
12	ROGER DU NORD (comte)	d°	11 Juin 1881	
13	MALEVILLE (Léon de)	d°	28 Mars 1879	
14	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. . .	d°	»	
15	WOLOWSKI	d°	15 Août 1876	
16	PICARD (Ernest)	d°	13 Mai 1877	
17	CASIMIR PÉRIER.	d°	6 Juillet 1876	
18	AURELLE DE PALADINES (général d').	d°	17 Décembre 1877	
19	FOURICHON (vice-amiral)	d°	»	
20	CHANZY (général)	d°	5 Janvier 1883	
21	CORDIER	d°	»	
22	LA ROCHETTE (baron de). . . .	11 Décembre 1875	20 Janvier 1876	
23	FRANCLIEU (marquis de)	d°	13 Novembre 1877	
24	CORNULIER-LUCINIÈRE (comte de) .	d°	»	
25	DUMON	d°	»	
26	THÉRY	d°	»	
27	CHADOIS (colonel de).	d°	»	
28	PAJOT.	d°	»	
29	TRÉVILLE (comte de).	d°	»	

	NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DATES des ÉLECTIONS	DATES des DÉCÈS	OBSERVATIONS
30	KOLB-BERNARD.	41 Décembre 1875	»	
31	BAZE	d°	15 Avril 1881	
32	HUMBERT	d°	»	
33	LAVERGNE (Léonce de)	13 Décembre 1875	18 Janvier 1880	
34	LE ROYER.	d°	»	
35	JAURÈS (vice-amiral)	d°	»	
36	BERTAULD.	d°	8 Avril 1882	
37	CALMON.	d°	»	
38	LAFAYETTE (Oscar de)	d°	26 Mars 1881	
39	GAUTHIER DE RUMILLY. . . .	d°	30 Janvier 1884	
40	LURÔ	d°	»	
41	TRIBERT.	d°	»	
42	FOURCAND.	14 Décembre 1875	1 ^{er} Septembre 1881	
43	CHABRON (général de). . . .	15 Décembre 1875	»	
44	CORBON.	d°	»	
45	LANFREY	d°	16 Novembre 1877	
46	SAISY (Hervé de)	d°	»	
47	LETELLIER-VALAZE (général) .	d°	11 Octobre 1876	
48	CARNOT.	d°	»	
49	DOUHET (comte de).	d°	»	
50	GOÛIN.	d°	»	
51	LEPETIT.	d°	31 Août 1877	
52	LITRÉ	d°	2 Juin 1881	
53	SCHERER	d°	»	
54	CRÉMIEUX (Adolphe)	d°	10 Février 1880	
55	SCHEURER-KESTNER	d°	»	
56	LORGERIL (vicomte de)	d°	»	
57	RAMPONT	d°	»	
58	TocQUEVILLE (comte de) . . .	d°	18 Mai 1877	

	NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DATES des ÉLECTIONS	DATES des DÉCÈS	OBSERVATIONS
59	MORIN (Paul)	15 Décembre 1875	22 Janvier 1879	
60	TESTELIN	d°	»	
61	CHARETON (général)	16 Décembre 1875	15 Juin 1878	
62	BÉRENGER	d°	»	
63	MAGNIN	d°	»	
64	DENORMANDIE	d°	»	
65	SIMON (Jules)	d°	»	
66	ADAM (Edmond)	d°	14 Juin 1877	
67	LAURENT-PICLAT	d°	»	
68	SCHÆLCHER	d°	»	
69	CAZOT (Jules)	d°	»	
70	BILLOT (général)	d°	»	
71	CISSEY (général de)	17 Décembre 1875	15 Juin 1882	
72	WALLON	18 Décembre 1875	»	
73	DUPANLOUP (Mgr.)	d°	11 Octobre 1878	
74	MONTAIGNAC (contre-amiral marquis de)	21 Décembre 1875	»	
75	MALEVILLE (marquis de)	d°	»	

B

LISTE ALPHABÉTIQUE

De MM. les Sénateurs élus par les départements, le 30 janvier 1876, et par les Colonies, les 27 février, 19 et 26 mars suivants, indiquant les changements survenus de 1876 au 12 janvier 1891.

N. B. — Les noms imprimés en gros caractères dans cette liste sont ceux de MM. les Sénateurs présents au 12 janvier 1891.

B

LISTE ALPHABÉTIQUE

De MM. les Membres élus par les départements, le 30 jan-
vier 1872 et par les colonies, les 27 février, le 24 mars
suivants, indiquant les changements survenus de 1872
au 15 janvier 1881.

N. B. — Les noms imprimés en gros caractères dans cette liste
sont ceux de MM. les Membres présents au 15 janvier 1881.

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEMENTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNÉES	OBSERVATIONS
		Décès	Démission	Non réélection	Déchéance		
A							
ADAM	Seine-et-Marne	1	»	»	»	1885	
ADNET.	Hautes-Pyrénées	»	»	1	»	1882	
ALEXANDRY (baron d').	Savoie	»	»	1	»	1882	
ALLENOU.	Côtes-du-Nord	1	»	»	»	1880	
ANCEL.	Seine-Inférieure	»	»	1	»	1891	
Andigné (général marquis d').	Maine-et-Loire						
ANDLAU (colonel comte d'). . . .	Oise	»	»	»	1	1887	
ANDRÉ.	Charente	1	»	»	»	1878	
Arago (Emmanuel).	Pyrénées-Orientales						
ARBEL.	Loire	»	»	1	»	1888	
ARNAUD (de l'Ariège).	Ariège	1	»	»	»	1878	
AUBRELICQUE.	Oise	»	»	1	»	1879	
Audren de Kerdrel.	Morbihan						
AUXAIS (comte d').	Manche	»	»	1	»	1879	
B							
BARANTE (baron de).	Puy-de-Dôme	»	»	1	»	1882	
BASTARD (colonel comte Octave de).	Lot-et-Garonne	»	»	1	»	1879	
BATBIE.	Gers	1	»	»	»	1887	
BÉHIC.	Gironde	»	»	1	»	1879	
BELCASTEL (de).	Haute-Garonne	»	»	1	»	1879	
BÉRALDI.	Aude	»	»	1	»	1885	
BERNARD.	Meurthe-et-Moselle	1	»	»	»	1883	
BERNARD-DUTREIL (Jules). . . .	Mayenne	1	»	»	»	1876	
BERTRAND	Cantal	1	»	»	»	1882	
Blanc (Xavier).	Hautes-Alpes						
Bocher.	Calvados						
A reporter.		8	»	11	1		

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEMENTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNÉES	OBSERVATIONS
		Décès	Démission	Non réélection	Déchéance		
	<i>Report</i>	8	»	11	1		
BOFFINTON.	Charente-Inférieure	»	»	1	»	1885	
BOISSE.	Aveyron	»	»	1	»	1885	
BOISSONNET (général).	Marne	»	»	1	»	1 79	
BOMPARD.	Meuse	»	»	1	»	1879	
BONNAFOUS.	Hérault	»	»	1	»	1879	
BONDY (comte de).	Indre	1	»	»	»	1890	
BONNEFOY-SIBOUR.	Gard	1	»	»	»	1876	
BONNET.	Ain	»	»	1	»	1885	
BOUILLÉ (comte de).	Nièvre	»	»	1	»	1879	
BOURBEAU	Vienne	1	»	»	»	1877	
Bozérian.	Loir-et-Cher						
BRAME.	Nord	1	»	»	»	1878	
BRILLIER.	Isère	»	»	1	»	1879	
BROGLIE (duc de).	Eure	»	»	1	»	1885	
BRUN (Charles).	Var	»	1	»	»	1889	
BRUNET	Corrèze	»	»	1	»	1885	
C							
CAILLAUX.	Sarthe	»	»	1	»	1882	
CANROBERT (maréchal).	Lot	»	»	1	»	1879	
CAZALAS.	Hautes-Pyrénées	»	»	1	»	1882	
Challemel-Lacour.	Bouches-du-Rhône						
CHAMBRUN (comte de).	Lozère	»	»	1	»	1879	
CHAMPAGNY (vicomte Henri de)	Côtes-du-Nord	1	»	»	»	1885	
CHANTEMERLE (de).	Allier	»	»	1	»	1885	
Chardon.	Haute-Savoie						
CHARTON (Édouard).	Yonne	1	»	»	»	1890	
Chaumontel.	Haute-Savoie						
CLAUDE.	Vosges	1	»	»	»	1888	
CLAUDOT	Vosges	»	1	»	»	1879	
<i>A reporter.</i>		15	2	26	1		

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEMENTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNÉES	OBSERVATIONS
		Décès	Démission	Non réélection	Decéance		
	<i>Report</i>	15	2	26	1		
Clément (Léon)	Indre						
COLOMBET (de)	Lozère	»	»	1	»	1879	
CORNULIER (comte de)	Vendée	1	»	»	»	1886	
CUNIN-GRIDAINÉ	Ardenne	1	»	»	»	1880	
D							
DAGUENET	Basses-Pyrénées	»	»	1	»	1882	
DARU (comte)	Manche	»	»	1	»	1879	
Dauphin	Somme						
DAUPHINOT	Marne	»	»	1	»	1888	
DAUSSEL	Dordogne	1	»	»	»	1883	
DELACROIX	Eure-et-Loir	»	»	1	»	1885	
Delsol	Aveyron						
DEPEYRE	Lot	»	»	1	»	1879	
DESBASSAYNS DE RICHEMONT (comte)	Inde Française	»	»	1	»	1882	
DESMAZES	Martinique	1	»	»	»	1882	
DIEUDÉ-DEFLY	Alpes-Maritimes	1	»	»	»	1884	
DOMPIERRE-D'HORNOY (vice-ami- ral de)	Somme	»	»	1	»	1882	
DUBOYS-FRESNEY (général)	Mayenne	»	»	1	»	1888	
DUBRULLE	Pas-de-Calais	»	»	1	»	1882	
DU CHAFFAUT (comte)	Basses-Alpes	1	»	»	»	1884	
DUFURNEL	Haute-Saône	»	»	1	»	1882	
DUMESNIL	Loiret	»	»	1	»	1888	
DUPASQUIER	Savoie	1	»	»	»	1880	
DUPONT (Paul)	Dordogne	1	»	»	»	1879	
E							
ESPEUILLES (général marquis d')	Nièvre	»	»	1	»	1879	
ESPINASSE	Tarn	»	»	1	»	1882	
	<i>A reporter</i>	23	2	40	1		

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEMENTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNEES	OBSERVATIONS
		Décès	Dimission	Non réélection	Déchéance		
	<i>Report</i>	23	2	40	1		
Espivent de la Villesboisnet (général comte).	Loire-Inférieure						
ESQUIROS.	Bouches-du Rhône	1	»	»	»	1876	
EYMARD-DUVERNAY.	Isère	»	»	1	»	1888	
F							
FAVRE (Jules).	Rhône	1	»	»	»	1880	
FAYOLLE.	Creuse	1	»	»	»	1883	
FERAY.	Seine-et Oise	»	»	1	»	1891	
FERROUILLAT.	Var	»	»	1	»	1891	
FLERS (comte de)	Orne	1	»	»	»	1883	
FORSANZ (vicomte de).	Finistère	1	»	»	»	1882	
FOUCHER DE CAREIL.	Seine-et-Marne	1	»	»	»	1891	
FOURNIER (Henri).	Cher	»	»	1	»	1883	
Freycinet (de)	Seine						
G							
GALLONNI D'ISTRIA.	Corse	»	»	1	»	1883	
GARNIER (Joseph).	Alpes-Maritimes	1	»	»	»	1881	
GAUDINEAU.	Vendée	1	»	»	»	1887	
GAVARDIE (de).	Landes	»	»	1	»	1888	
GAYOT.	Aube	1	»	»	»	1880	
GEORGE.	Vosges	»	»	1	»	1891	
GILBERT-BOUCHER.	Seine-et-Oise	1	»	»	»	1886	
GONTAUT-BIRON (vicomte de).	Basses-Pyrénées	»	»	1	»	1882	
GRANIER.	Vaucluse	»	»	1	»	1882	
GRIVART.	Ille-et-Vilaine	»	»	1	»	1879	
GUILLEMAUT (général).	Saône-et-Loire	1	»	»	»	1886	
	<i>A reporter . . .</i>	34	2	50	1		

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEMENTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNÉES	OBSERVATIONS
		Décès	Démission	Non réélection	Déchéance		
H	<i>Report.</i>	34	2	50	1		
HENNESSY.	Charente	1	»	»	»	1879	
HÉROLD.	Seine	1	»	»	»	1882	
HESPEL (comte d').	Nord	»	»	1	»	1879	
HOUSSARD	Indre-et-Loire	»	»	1	»	1879	
HUBERT-DELISLE	Gironde	»	»	1	»	1879	
Huguet	Pas-de-Calais						
J							
JACOTIN	Haute-Loire	»	1	»	»	1878	
JAHAN	Loiret	»	»	1	»	1879	
JOBARD.	Haute-Saône	»	»	1	»	1891	
JOUBERT (Achille).	Maine-et-Loire	1	»	»	»	1883	
K							
KERGARIOU (comte de).	Ille-et-Vilaine	1	»	»	»	1878	
KÉRIDEC (de).	Morbihan	1	»	»	»	1878	
KERJÉGU (contre-amiral de)	Côtes-du-Nord	1	»	»	»	1880	
L							
Labiche (Emile).	Eure-et-Loir						
Lacave-Laplagne	Gers						
LACOMME.	Côte-d'Or	»	»	1	»	1885	
LADMIRAULT (général de).	Vienne	»	»	1	»	1891	
<i>A reporter.</i>		40	3	57	1		

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEEMNTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNÉES	OBSERVATIONS
		Décès	Démission	Non réélection	Déchéance		
	<i>Report.</i>	40	3	57	1		
LAFAYETTE (Edmond de).	Haute-Loire	1	»	»	»	1890	
Lafond de Saint-Mür (baron).	Corrèze						
LAGET.	Gard	1	»	»	»	1882	
LA JAILLE (général vicomte de).	La Guadeloupe	»	»	1	»	1885	
LAMBERT DE SAINTE-CROIX.	Aude	»	»	1	»	1885	
LAMORTE.	Drôme	1	»	»	»	1884	
Lareinty (baron de).	Loire-Inférieure						
LA RONCIÈRE-LE-NOURY (vice- amiral baron de).	Eure	1	»	»	»	1881	
LASERVE.	La Réunion	1	»	»	»	1882	
La Sicotière (de).	Orne						
LAVRIGNAIS (de).	Loire-Inférieure	1	»	»	»	1886	
LEFRANC (Pierre).	Pyrénées Orientales	1	»	»	»	1877	
Le Guay (baron).	Maine-et-Loire						
LE LIÈVRE.	Alger	»	»	1	»	1885	
LESTAPIS (de).	Basses-Pyrénées	»	»	1	»	1882	
LIMAIRAC (de).	Tarn-et-Garonne	1	»	»	»	1876	
LOYSEL (général).	Ille-et-Vilaine	»	»	1	»	1879	
LUCET.	Constantine	1	»	»	»	1883	
M							
MAGNE.	Dordogne	1	»	»	»	1879	
MAILLIET.	Nord	»	»	1	»	1879	
MALENS.	Drôme	»	»	1	»	1885	
MALHERBE (comte de).	Oise	»	»	1	»	1879	
MANGINI.	Rhône	»	»	1	»	1882	
MARTENOT.	Allier	»	»	1	»	1885	
MARTIN (Henri).	Aisne	1	»	»	»	1883	
MASSON DE MORFONTAINE.	Aube	»	»	1	»	1885	
MAURICE.	Nord	1	»	»	»	1876	
	<i>A reporter</i>	52	3	68	1		

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEMENTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNÉES	OBSERVATIONS
		Décès	Démission	Non réélection	Déchéance		
	<i>Report.</i>	52	3	68	1		
Mayran	Aveyron						
Mazeau	Côte-d'Or						
MEAUX (vicomte de)	Loire	»	»	1	»	1879	
MÈGE	Puy-de-Dôme	1	»	»	»	1878	
Meinadier (colonel)	Gard						
MICHAL-LADICHÈRE	Isère	1	»	»	»	1884	
MICHEL	Basses-Alpes	»	»	1	»	1885	
MONJARET DE KERJÉGU	Finistère	1	»	»	»	1882	
Monneraye (comte de la)	Morbihan						
MONNET	Deux-Sèvres	»	»	1	»	1882	
MONOT-ARBILLEUR	Doubs	1	»	»	»	1876	
MONTGOLFIER (de)	Loire	»	»	1	»	1879	
N							
NOUBEL	Lot-et-Garonne	»	»	1	»	1879	
O							
Oudet	Doubs						
P							
PAGÉZY	Hérault	»	»	1	»	1879	
PALOTTE	Creuse	»	1	»	»	1884	
PARIEU (de)	Cantal	»	»	1	»	1885	
PARIS	Pas-de-Calais	»	»	1	»	1882	
PAULMIER	Calvados	»	»	1	»	1885	
PÉLISSIER (général)	Haute-Marne	1	»	»	»	1887	
	<i>A reporter.</i>	57	4	77	1		

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEMENTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNÉES	OBSERVATIONS
		Décès	Démission	Non réélection	Déchéance		
	<i>Report.</i>	57	4	77	1		
PELLEPORT-BURÈTE (vicomte de)	Gironde	»	»	1	»	1879	
PELLETAN (Eugène)	Bouches-du-Rhône	»	1	»	»	1884	
PERNETTE	Saône-et-Loire	1	»	»	»	1878	
PERRET	Rhône	»	»	1	»	1882	
PEYRAMONT (de)	Haute-Vienne	1	»	»	»	1880	
PEYRAT	Seine	1	»	»	»	1890	
PIN (Elzéar)	Vaucluse	1	»	»	»	1883	
POMEL	Oran	»	»	1	»	1882	
Poriquet	Orne						
POURCET (général)	Haute-Garonne	»	»	1	»	1879	
POUYER-QUERTIER	Seine-Inférieure	»	»	1	»	1891	
PREISSAC (comte de)	Tarn-et-Garonne	»	»	1	»	1882	
Q							
QUINEMONT (marquis de)	Indre-et-Loire	»	»	1	»	1879	
R							
RAINNEVILLE (vicomte de)	Somme	»	»	1	»	1882	
Raismes (de)	Finistère						
RAMPON (comte)	Ardèche	1	»	»	»	1883	
RAOUL-DUCAL	Gironde	»	»	1	»	1879	
RAVIGNAN (baron de)	Landes	»	»	1	»	1888	
RIBIÈRE	Yonne	1	»	»	»	1883	
RIFFAULT (général)	Loir-et-Cher	»	»	1	»	1879	
RIVIÈRE (duc de)	Cher	»	»	1	»	1883	
ROBERT (général)	Seine-Inférieure	»	»	1	»	1891	
ROBERT-DEHAULT	Haute-Marne	1	»	»	»	1881	
ROBIN	Ain	1	»	»	»	1883	
	<i>A reporter.</i>	65	5	90	1		

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEMENTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNÉES	OBSERVATIONS
		Décès	Démission	Non réélection	Déclinaison		
	<i>Report</i>	65	5	90	1		
RODEZ-BÉNAVENT (vicomte de).	Hérault	»	»	1	»	1879	
ROLLAND (Charles)	Saône-et-Loire	1	»	»	»	1876	
ROSAMEL (de).	Pas-de-Calais	»	»	1	»	1882	
ROULAND	Seine-Inférieure	1	»	»	»	1878	
ROY DE LOULAY.	Charente-Inférieure	»	»	1	»	1883	
S							
SAGAZE.	Haute-Garonne	»	»	1	»	1879	
SAINT-GERMAIN (de).	Manche	»	»	1	»	1879	
SAINT-PIERRE (vicomte de).	Calvados	1	»	»	»	1890	
SAINT-VALLIER (comte de).	Aisne	1	»	»	»	1886	
SALMON.	Meuse	»	»	1	»	1879	
SALNEUVE.	Puy-de-Dôme	1	»	»	»	1889	
SAY (LÉON).	Seine-et-Oise	»	1	»	»	1889	
Soubigou.	Finistère						
STAPLANDE (de).	Nord	1	»	»	»	1877	
T							
TAILHAND.	Ardèche	»	»	1	»	1883	
TAILLEFERT.	Deux-Sèvres	»	»	1	»	1882	
TALHOUE (marquis de).	Sarthe	»	»	1	»	1882	
TAMISIER.	Jura	1	»	»	»	1880	
Teisserenc de Bort.	Haute-Vienne						
THIERS.	Haut-Rhin (Belfort)	»	1	»	»	1876	
Thurel.	Jura						
Tolain.	Seine						
TOUPET DES VIGNES.	Ardennes	1	»	»	»	1882	
Tréveneuc (comte de).	Côtes-du-Nord						
	<i>A reporter</i>	73	7	99	1		

NOMS des SÉNATEURS ÉLUS	DÉPARTEMENTS ou COLONIES	CHANGEMENTS SURVENUS PAR SUITE DE :				ANNÉES	OBSERVATIONS
		Décès	Démission	Non réélection	Déchéance		
V	<i>Report.</i>	73	7	99	1		
VALENTIN.	Rhône	1	»	»	»	1879	
VALERY (comte).	Corse	1	»	»	»	1879	
VANDIER.	Vendée	1	»	»	»	1878	
VARROY.	Meurthe-et-Moselle	1	»	»	»	1883	
VAST-VIMEUX (baron).	Charente-Inférieure	»	»	1	»	1883	
VEAUCE (baron de).	Allier	1	»	»	»	1884	
VENTAVON (de).	Hautes-Alpes	1	»	»	»	1879	
VÉTILLART.	Sarthe	»	»	1	»	1882	
VICTOR HUGO.	Seine	1	»	»	»	1883	
VIGAROSY.	Ariège	1	»	»	»	1890	
VOISINS-LAVERNIÈRE (de).	Tarn	»	1	»	»	1881	
W							
Waddington.	Aisne						
	TOTAUX	81	8	101	1		
		191					

C

LISTE

*De MM. les Sénateurs inamovibles élus par le Sénat,
avec l'indication des décès survenus de 1876 à 1884 (*)*

(Article 7 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875.

Article 25 de la loi organique du 2 août 1875.) (**)

(*) Pour l'indication des décès survenus de 1884 à 1891, voir le tableau **G**.

(**) Ces deux articles ont été abrogés par l'article 9 de la loi du 9 décembre 1884. En vertu de l'article premier de cette dernière loi, le Sénat se compose de 300 membres élus par les départements et les colonies.

C

LISTE

Le M. de la Commission des Travaux
de la Commission des Travaux

Le M. de la Commission des Travaux
de la Commission des Travaux

Le M. de la Commission des Travaux
de la Commission des Travaux

NOMS DES SÉNATEURS INAMOVIBLES DÉCÉDÉS à remplacer.	ÉLUS PAR		NUMÉROS D'ORDRE	NOMS DES SÉNATEURS ÉLUS	DATES DES ÉLECTIONS	DATES DES DÉCÈS
	L'ASSEMBLÉE nationale.	LE SÉNAT				
MM.				MM.		
LA ROCHETTE (baron de).	1	»	1	RICARD.	15 mars 1876	11 mai 1876
RICARD.	»	1	2	BUFFET.	16 juin 1876	»
CASIMIR PÉRIER.	1	»	3	DUFAURE.	12 août 1876	27 juin 1881
WOLOWSKI.	1	»	4	CHESNELONG.	24 novembre 1876	»
LETELLIER-VALAZÉ (g ^{al}).	1	»	5	RENOUARD.	d ^o	17 août 1878
CHANGARNIER (général).	1	»	6	DUPUY-DE-LOME.	10 mars 1877	»
PICARD (Ernest).	1	»	7	CHABAUD-LA TOUR (g ^{al} baron de).	15 novembre 1877	»
TOCQUEVILLE (comte de).	1	»	8	GREFFULHE (comte Henri).	d ^o	9 avril 1879
ADAM (Edmond).	1	»	9	BRUN (Lucien).	d ^o	»
LEPETIT.	1	»	10	GRANDPERRET.	24 novembre 1877	»
FRANCLIEU (de).	1	»	11	LARCY (baron de).	4 décembre 1877	7 novembre 1882
LANFREY.	1	»	12	BARROT (Ferdinand).	d ^o	12 novembre 1883
AURELLE de PALADINES (g ^{al} D ^r).	1	»	13	CARAYON LA TOUR (Joseph de).	19 février 1878	»
CHARETON (général).	1	»	14	VALLÉE (Oscar de).	15 novembre 1878	»
RENOUARD.	»	1	15	HAUSSONVILLE (comte d').	d ^o	28 mai 1884
DUPANLOUP (M ^{gr}).	1	»	16	BARAGNON (Numa).	d ^o	»
MORIN (Paul).	1	»	17	MONTALIVET (comte de).	14 février 1879	4 janvier 1880
MALEVILLE (Léon de).	1	»	18	JAURÉGUIBERRY (vice-amiral).	27 mai 1879	»
GREFFULHE (comte Henri).	»	1	19	GRESLEY (général).	d ^o	»
MONTALIVET (comte de).	»	1	20	BROCA (Paul).	5 février 1880	9 juillet 1880
LAVERGNE (Léonce de).	1	»	21	JOHN LEMOINNE.	23 février 1880	»

NOMS DES SÉNATEURS INAMOVIBLES DÉCÉDÉS à remplacer.	ÉLUS PAR		NUMÉROS D'ORDRE	NOMS DES SÉNATEURS ÉLUS	DATES DES ÉLECTIONS	DATES DES DÉCÈS
	L'ASSEMBLÉE nationale.	LE SÉNAT				
MM.				MM.		
CRÉMIEUX (Adolphe).	1	»	22	GRÉVY (Albert).	6 mars 1880	»
BROCA (Paul).	»	1	23	FARRE (général).	25 novembre 1880	»
LAFAYETTE (Oscar de).	1	»	24	LEFRANC (Victor).	21 mai 1881	13 septembre 1883.
BAZE.	1	»	25	DIDIER (Henry).	d°	»
LITTRÉ.	1	»	26	DESCHANEL.	23 juin 1881	»
ROGER DU NORD (comte).	1	»	27	WURTZ.	7 juillet 1881	12 mai 1884
DUFAURE.	»	1	28	BERTHELOT.	16 juillet 1881	»
FOURCAND.	1	»	29	VOISINS-LAVERNIÈRE (de).	19 novembre 1881	»
BERTAULD.	1	»	30	DIETZ-MONNIN.	10 mai 1882	»
CISSEY (général d.).	1	»	31	ALLOU.	10 juillet 1882	»
POTHUAT (vice-amiral).	1	»	32	BARDOUX.	7 décembre 1882	»
LARCY (baron de).	»	1	33	CLAMAGERAN.	d°	»
CHANZY (général).	1	»	34	LALANNE (Léon).	8 mars 1883	»
LABOULAYE.	1	»	35	TIRARD.	23 juin 1883	»
LEFRANC (Victor).	»	1	36	PRESSENSÉ (de).	17 novembre 1883	»
BARROT (Ferdinand).	»	1	37	CAMPENON (général).	8 décembre 1883	»
LASTEYRIE (Jules de).	1	»	38	JEAN MACÉ.	d°	»
GAUTHIER DE RUMILLY.	1	»	39	MARCÈRE (de).	28 février 1884	»
WURTZ.	»	1	40	PEYRON (vice-amiral).	24 juin 1884	»
HAUSSONVILLE (comte d').	»	1	41	PELLETAN (Eugène).	d°	»

D

TABLEAU

*Indiquant le nombre des Sénateurs à élire
par Département et par Colonie.*

(Articles 1 et 2 de la loi du 9 décembre 1884.

D

TABULAR

TABLE I. Summary of the results of the experiments on the effect of the concentration of the solution on the rate of reaction.

TABLE II. Summary of the results of the experiments on the effect of the temperature on the rate of reaction.

DÉPARTEMENTS	FIXATION		AUGMENTATION	OBSERVATIONS
	ANCIENNE (Loi du 24 février 1875)	NOUVELLE (Loi du 9 décembre 1884)		
AIN.	2	3	1	
AISE.	3	4	1	
ALLIER.	3	3	»	
ALPES (BASSES-)	2	2	»	
ALPES (HAUTES-)	2	2	»	
ALPES-MARITIMES.	2	2	»	
ARDÈCHE.	2	3	1	
ARDENNES.	2	3	1	
ARIÈGE.	2	2	»	
AUBE.	2	3	1	
AUDE.	2	3	1	
AVEYRON.	3	3	»	
BOUCHES-DU-RHÔNE.	3	4	1	
CALVADOS.	3	3	»	
CANTAL.	2	2	»	
CHARENTE.	2	3	1	
CHARENTE-INFÉRIEURE.	3	4	1	
CHER.	2	3	1	
CORRÈZE.	2	3	1	
CORSE.	2	3	1	
CÔTE-D'OR.	2	3	1	
CÔTES-DU-NORD.	4	5	1	
CREUSE.	2	3	1	
DORDOGNE.	3	4	1	
DOUBS.	2	3	1	
DRÔME.	2	3	1	
<i>A reporter.</i>	61	79	48	

DÉPARTEMENTS	FIXATION		AUGMENTATION	OBSERVATIONS
	ANCIENNE (Loi du 24 février 1875)	NOUVELLE (Loi du 9 décembre 1884)		
<i>Report.</i>	61	79	18	
EURE	2	3	1	
EURE-ET-LOIR	2	3	1	
FINISTÈRE	4	5	1	
GARD	3	3	»	
GARONNE (HAUTE-)	3	4	1	
GERS	2	3	1	
GIRONDE	4	5	1	
HÉRAULT	3	3	»	
ILLE-ET-VILAINE	3	5	2	
INDRE	2	3	1	
INDRE-ET-LOIRE	2	3	1	
ISÈRE	3	4	1	
JURA	2	3	1	
LANDES	2	3	1	
LOIR-ET-CHER	2	3	1	
LOIRE	3	5	2	
LOIRE (HAUTE-)	2	3	1	
LOIRE-INFÉRIEURE	3	5	2	
LOIRET	2	3	1	
LOT	2	3	1	
LOT-ET-GARONNE	2	3	1	
LOZÈRE	2	2	»	
<i>A reporter.</i>	116	156	40	

DÉPARTEMENTS	FIXATION		AUGMENTATION	OBSERVATIONS
	ANCIENNE (Loi du 24 février 1875)	NOUVELLE (Loi du 9 décembre 1884)		
<i>Report</i>	416	456	40 •	
MAINE-ET-LOIRE	3	4	1	
MANCHE	3	4	1	
MARNE	2	3	1	
MARNE (HAUTE-)	2	3	1	
MAYENNE	2	3	1	
MEURTHE-ET-MOSELLE	2	3	1	
MEUSE	2	3	1	
MORBIHAN	3	4	1	
NIÈVRE	2	3	1	
NORD	5	8	3	
OISE	3	3	»	
ORNE	3	3	»	
PAS-DE-CALAIS	4	5	1	
PUY-DE-DÔME	3	4	1	
PYRÉNÉES (BASSES-)	3	3	»	
PYRÉNÉES (HAUTES-)	2	2	»	
PYRÉNÉES-ORIENTALES	2	2	»	
RHIN (HAUT-) BELFORT	1	1	»	
RHÔNE	4	5	1	
SAÔNE (HAUTE-)	2	3	1	
SAÔNE-ET-LOIRE	3	5	2	
SARTHE	3	3	»	
SAVOIE	2	3	1	
<i>A reporter</i>	177	236	59	

DÉPARTEMENTS	FIXATION		AUGMENTATION	OBSERVATIONS
	ANCIENNE (Loi du 24 février 1875)	NOUVELLE (Loi du 9 décembre 1884)		
<i>Report.</i>	177	236	59	
SAVOIE (HAUTE-).	2	3	1	
SEINE.	5	10	5	
SEINE-INFÉRIEURE	4	5	1	
SEINE-ET-MARNE.	2	3	1	
SEINE-ET-OISE	3	4	1	
SÈVRES (DEUX-)	2	3	1	
SOMME	3	4	1	
 TARN.	2	3	1	
TARN-ET-GARONNE	2	2	»	
 VAR	2	3	1	
VAUCLUSE.	2	2	»	
VENDÉE.	3	3	»	
VIENNE.	2	3	1	
VIENNE (HAUTE-).	2	3	1	
VOSGES	3	3	»	
 YONNE	2	3	1	
 Algérie.				
ALGER.	1	1	»	
ORAN.	1	1	»	
CONSTANTINE.	1	1	»	
 <i>A reporter.</i>	221	296	75	

DÉPARTEMENTS	FIXATION		AUGMENTATION	OBSERVATIONS
	ANCIENNE (Loi du 24 février 1875)	NOUVELLE (Loi du 9 décembre 1884)		
<i>Report.</i>	224	296	75	
Colonies.				
LA MARTINIQUE	1	1	»	
LA GUADELOUPE	1	1	»	
LA RÉUNION	1	1	»	
INDE FRANÇAISE	1	1	»	
TOTAUX.	225	300	75	

RÉCAPITULATION

Départements] ayant à élire	10 sénateurs	1	=	10
— —	8 —	1	=	8
— —	5 —	10	=	50
— —	4 —	12	=	48
— —	3 —	(a) 52	=	156
— —	2 —	(b) 10	=	20
Le territoire de Belfort, les trois départements de l'Algérie et les quatre Colonies.	1 —	(c) 8	=	8
		<u>94</u>		<u>300</u>

- (a) Le nombre des Sénateurs à élire dans onze de ces départements, n'a pas été modifié par la loi du 9 décembre 1884.
(b) Le nombre des Sénateurs à élire dans ces dix départements, n'a pas été modifié par la loi du 9 décembre 1884.
(c) Le nombre des Sénateurs à élire dans ces huit circonscriptions, n'a pas été modifié par la loi du 9 décembre 1884.

Département	Région		Total
	1900	1901	
Colombie	1	1	2
La Martinique	1	1	2
La Guadeloupe	1	1	2
La Réunion	1	1	2
La Guyane	1	1	2
Total	5	5	10

Région		Département	
1900	1901	1900	1901
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22
23	23	23	23
24	24	24	24
25	25	25	25
26	26	26	26
27	27	27	27
28	28	28	28
29	29	29	29
30	30	30	30
31	31	31	31
32	32	32	32
33	33	33	33
34	34	34	34
35	35	35	35
36	36	36	36
37	37	37	37
38	38	38	38
39	39	39	39
40	40	40	40
41	41	41	41
42	42	42	42
43	43	43	43
44	44	44	44
45	45	45	45
46	46	46	46
47	47	47	47
48	48	48	48
49	49	49	49
50	50	50	50
51	51	51	51
52	52	52	52
53	53	53	53
54	54	54	54
55	55	55	55
56	56	56	56
57	57	57	57
58	58	58	58
59	59	59	59
60	60	60	60
61	61	61	61
62	62	62	62
63	63	63	63
64	64	64	64
65	65	65	65
66	66	66	66
67	67	67	67
68	68	68	68
69	69	69	69
70	70	70	70
71	71	71	71
72	72	72	72
73	73	73	73
74	74	74	74
75	75	75	75
76	76	76	76
77	77	77	77
78	78	78	78
79	79	79	79
80	80	80	80
81	81	81	81
82	82	82	82
83	83	83	83
84	84	84	84
85	85	85	85
86	86	86	86
87	87	87	87
88	88	88	88
89	89	89	89
90	90	90	90
91	91	91	91
92	92	92	92
93	93	93	93
94	94	94	94
95	95	95	95
96	96	96	96
97	97	97	97
98	98	98	98
99	99	99	99
100	100	100	100

1. Le nombre des habitants de la commune de Saint-Denis, le 1er janvier 1901, est de 100.
 2. Le nombre des habitants de la commune de Saint-Denis, le 1er janvier 1902, est de 100.
 3. Le nombre des habitants de la commune de Saint-Denis, le 1er janvier 1903, est de 100.

E

TABLEAU

*Indiquant les départements dont le nombre des Sénateurs
est augmenté et qui seront appelés à élire un Sénateur
au fur et à mesure des vacances qui se produiront parmi
les Sénateurs inamovibles.*

(Article 3, § 1^{er}, de la loi du 9 décembre 1884.)

E

TABULAE

Indiquent les divers points dans le nombre des échantillons
qui ont été examinés et qui ont été trouvés
être affectés de lésions ou de maladies
des divers organes.

Tableau I. — Des lésions du système nerveux.

DÉSIGNATION des DÉPARTEMENTS	NOMBRE de SÉNATEURS	DATES des TIRAGES AU SORT	NOMS des SÉNATEURS INAMOVIBLES DÉCÉDÉS	NOMS des SÉNATEURS ÉLUS EN REMPLACEMENT
AIN.	1	10 décembre 1884	MM. Vice-Amiral Fourichon.	MM. Goujon.
AISNE	1	21 mars 1889	Vice-Amiral Jaurès.	Aimé Leroux.
ARDÈCHE.	1			
ARDENNES	1	17 mai 1888	Kolb-Bernard.	Neveux.
AUBE.	1			
AUDE.	1			
BOUCHES-DU-RHÔNE	1			
CHARENTE	1	8 mai 1890	Général Gresley.	Édouard Martell.
CHARENTE-INFÉRIEURE. . .	1			
CHER.	1	17 février 1887	Corne.	Pauliat.
CORRÈZE	1	20 avril 1886	C ^{te} de Cornulier-Lucinière.	Léonce de Sal.
CORSE	1	10 février 1888	Général Frébault.	De Corsi.
CÔTE-D'OR	1	23 octobre 1890	Calmon.	Joigneaux.
CÔTES-DU-NORD	1	16 octobre 1888	Duclerc.	Auguste Ollivier.
CREUSE.	1	29 novembre 1888	Rampont.	Lecler. (Élu en remplacement de M. Sauton, dont l'élection a été annulée.)
DORDOGNE	1			
DOUBS	1	21 mars 1889	Scherer.	Bernard.
DRÔME.	1			
EURE.	1	20 janvier 1890	Marquis de Maleville.	Milliard.
EURE-ET-LOIR.	1			
FINISTÈRE.	1	20 janvier 1890	Grandperret.	Astor.
GARONNE (HAUTE-). . . .	1	15 juin 1886	Laurent-Pichat.	Féral.
GERS.	1			
GIRONDE	1	5 février 1885	Dupuy de Lôme.	Caduc.
ILLE-ET-VILAINE.	1			
d°	1			
INDRE	1			
(26 Départements). . . .	27			

DÉSIGNATION des DÉPARTEMENTS	NOMBRE de SÉNATEURS	DATES des TIRAGES AU SORT	NOMS des SÉNATEURS INAMOVIBLES DÉCÉDÉS	NOMS des SÉNATEURS ÉLUS EN REMPLACEMENT
(26 Départements)	27		MM.	MM.
INDRE-ET-LOIRE.	1			
ISÈRE	1			
JURA.	1	27 octobre 1887	Vice-Amiral Jauréguiberry.	Lelièvre.
LANDES.	1	31 mars 1887	Général Farre.	De Cès-Caupenne.
LOIR-ET-CHER.	1			
LOIRE	1	19 octobre 1886	De Carayon-La Tour.	Madignier.
d°	1			
LOIRE (HAUTE-)	1			
LOIRE-INFÉRIEURE.	1	26 janvier 1886	Foubert.	Decroix.
d°	1			
LOIRET.	1			
LOT	1			
LOT-ET-GARONNE.	1	10 décembre 1884	Comte de Douhet.	Laporte.
MAINE-ET-LOIRE.	1			
MANCHE	1	18 novembre 1889	Général de Chabron.	Morel.
MARNE.	1			
MARNE (HAUTE-)	1	9 juillet 1888	Vicomte de Lorgèril.	Darbot.
MAYENNE.	1			
MEURTHE-ET-MOSELLE	1			
MEUSE	1			
MORBIHAN.	1			
NIÈVRE.	1			
NORD.	1	23 mars 1888	Carnot père.	Géry-Légrand.
d°	1			
d°	1			
PAS-DE-CALAIS.	1			
PUY-DE-DÔME.	1	17 juin 1883	G ^{al} B ^{on} de Chabaud-La Tour .	Girot-Pouzol.
RHÔNE.	1			
(50 Départements)	55			

DÉSIGNATION des DÉPARTEMENTS	NOMBRE de SÉNATEURS	DATES des TIRAGES AU SORT	NOMS des SÉNATEURS INAMOVIBLES DÉCÉDÉS	NOMS des SÉNATEURS ÉLUS EN REMPLACEMENT
(50 Départements) . . .	55		MM.	MM.
SAÔNE (HAUTE-)	1			
SAÔNE-ET-LOIRE	1			
d°	1			
SAVOIE	1			
SAVOIE (HAUTE-)	1			
SEINE	1			
d°	1			
d°	1			
d°	1			
d°	1			
SEINE-INFÉRIEURE	1			
SEINE-ET-MARNE	1			
SEINE-ET-OISE	1	23 février 1886	Comte de Tréville.	Journault.
SÈVRES (DEUX-)	1			
SOMME	1			
TARN	1			
VAR	1			
Vienne	1	18 décembre 1884	Pelletan (Eugène).	De Beauchamp.
Vienne (HAUTE)	1	17 juillet 1888	Allou.	Donnet.
Yonne	1			
(65 Départements) TOTAL . .	75			

RÉCAPITULATION

Augmentation de	1	Sénateur dans 59 départements	=	59
—	2	— 4	— (a)	= 8
—	3	— 1	— (b)	= 3
—	5	— 1	— (c)	= 5
Totaux égaux		<u>65</u>		<u>75</u>

- (a) Ille-et-Vilaine, Loire, Loire-Inférieure, Saône-et-Loire.
 (b) Nord.
 (c) Seine.

NAME	RANK	DATE	REMARKS
J. H. HARRIS	1st Lt.	10/1/1917	Promoted to 1st Lt.
S. H. HARRIS	2nd Lt.	10/1/1917	Promoted to 2nd Lt.
S. H. HARRIS	3rd Lt.	10/1/1917	Promoted to 3rd Lt.
S. H. HARRIS	4th Lt.	10/1/1917	Promoted to 4th Lt.
S. H. HARRIS	5th Lt.	10/1/1917	Promoted to 5th Lt.
S. H. HARRIS	6th Lt.	10/1/1917	Promoted to 6th Lt.
S. H. HARRIS	7th Lt.	10/1/1917	Promoted to 7th Lt.
S. H. HARRIS	8th Lt.	10/1/1917	Promoted to 8th Lt.
S. H. HARRIS	9th Lt.	10/1/1917	Promoted to 9th Lt.
S. H. HARRIS	10th Lt.	10/1/1917	Promoted to 10th Lt.
S. H. HARRIS	11th Lt.	10/1/1917	Promoted to 11th Lt.
S. H. HARRIS	12th Lt.	10/1/1917	Promoted to 12th Lt.
S. H. HARRIS	13th Lt.	10/1/1917	Promoted to 13th Lt.
S. H. HARRIS	14th Lt.	10/1/1917	Promoted to 14th Lt.
S. H. HARRIS	15th Lt.	10/1/1917	Promoted to 15th Lt.
S. H. HARRIS	16th Lt.	10/1/1917	Promoted to 16th Lt.
S. H. HARRIS	17th Lt.	10/1/1917	Promoted to 17th Lt.

F

TABLEAU

*Par ordre chronologique, des tirages au sort auxquels il est
procédé en vertu du paragraphe 2 de l'article 3 de la loi
du 9 décembre 1884.*

F

TABLER

Les cartes chronologiques de l'histoire ont été dressées à cet
propos en vertu de la proposition 2 de l'article 2 de la loi
du 3 décembre 1881.

DATES des TIRAGES AU SORT	DÉPARTEMENTS sortis AUX TIRAGES	NOMBRE de		OBSERVATIONS
		DÉPARTEMENTS	SÉNATEURS	
10 décembre 1884		65	75	Loi du 9 décembre 1884.
	AIN	1	1	
	LOT-ET-GARONNE	1	1	
18 décembre 1884	Reste . . .	63	73	
	VIENNE	1	1	
	Reste . . .	62	72	
3 février 1885	GIRONDE	1	1	
	Reste . . .	61	71	
	PUY-DE-DÔME	1	1	
26 janvier 1886	Reste . . .	60	70	(1) Augmentation de 2 Sénateurs.
	LOIRE-INFÉRIEURE	(1)	1	
	Reste . . .	60	69	
23 février 1886	SEINE-ET-OISE	1	1	
	Reste . . .	59	68	
	CORRÈZE	1	1	
20 avril 1886	Reste . . .	58	67	
	HAUTE-GARONNE	1	1	
	Reste . . .	57	66	
19 octobre 1886	LOIRE	(1)	1	(1) Augmentation de 2 Sénateurs.
	Reste . . .	57	65	
	CHER	1	1	
17 février 1887	Reste . . .	56	64	
	LANDES	1	1	
	Reste . . .	55	63	
31 mars 1887	JURA	1	1	
	Reste . . .	54	62	
	CORSE	1	1	
27 octobre 1887	Reste . . .	53	61	
10 février 1888				

DATES des TIRAGES AU SORT	DÉPARTEMENTS sortis AUX TIRAGES	NOMBRE de		OBSERVATIONS
		DÉPARTEMENTS	SÉNATEURS	
	<i>Report.</i>	53	61	
23 mars 1888	NORD.	(1) »	1	(1) Augmentation de 3 Sénateurs.
	Reste.	53	60	
17 mai 1888	ARDENNES.	1	1	
	Reste.	52	59	
9 juillet 1888	HAUTE-MARNE.	1	1	
	Reste.	51	58	
17 juillet 1888	HAUTE-VIENNE.	1	1	
	Reste.	50	57	
16 octobre 1888	CÔTES-DU-NORD.	1	1	
	Reste.	49	56	
29 novembre 1888	GREUSE.	1	1	
	Reste.	48	55	
21 mars 1889	AISNE	1	1	
	Reste.	47	54	
21 mars 1889	DOUBS	1	1	
	Reste.	46	53	
18 novembre 1889	MANCHE	1	1	
	Reste.	45	52	
20 janvier 1890	EURE.	1	1	
	Reste.	44	51	
20 janvier 1890	FINISTÈRE.	1	1	
	Reste.	43	50	
8 mai 1890	CHARENTE.	1	1	
	Reste.	42	49	
23 octobre 1890	CÔTE-D'OR	1	1	
	Reste.	41	48	

G

LISTE

De MM. les Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale et par le Sénat, établie à la date du 10 décembre 1884, avec l'indication des départements sortis aux tirages au sort depuis 1884.

(Voir les tableaux A, C et F.)

	NOMS DES SÉNATEURS INAMOVIBLES	DATES DES DÉCÈS	DATES DES TIRAGES AU SORT	DÉPARTEMENTS SORTIS AUX TIRAGES
1° Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale :				
1	AUDIFFRET-PASQUIER (Duc d').			
2	MARTEL.			
3	FRÉBAULT (Général).	6 février 1888	10 février 1888	Corse.
4	KRANTZ.			
5	DUCLERC.	21 juillet 1888	16 octobre 1888	Côtes-du-Nord.
9	CORNE.	15 février 1887	17 février 1887	Cher.
11	FOUBERT.	19 janvier 1886	26 janvier 1886	Loire-Inférieure.
14	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.			
19	FOURICHON (Vice-Amiral).	24 novembre 1884	10 décembre 1884	Ain.
21	CORDIER.			
24	CORNULIER-LUCINIÈRE (Comte de).	16 avril 1886	20 avril 1886	Corrèze.
25	DUMON.			
26	THÉRY.			
27	CHADOIS (Colonel de).			
28	PAJOT.			
29	TRÉVILLE (Comte de).	18 février 1886	23 février 1886	Seine-et-Oise.
30	KOLB-BERNARD.	7 mai 1888	17 mai 1888	Ardenes.
32	HUMBERT.			
34	LE ROYER.			
35	JAURÈS (Vice-Amiral).	13 mars 1889	21 mars 1889	Aisne.
37	CALMON.	12 octobre 1890	23 octobre 1890	Côte-d'Or.
40	LURO.			
41	TRIBERT.			

DATES DES ÉLECTIONS	NOMS DES SÉNATEURS ÉLUS	OBSERVATIONS
22 avril 1888	CORSI (de).	
13 janvier 1889	OLLIVIER (Auguste).	
13 mai 1887	PAULIAT.	
18 avril 1886	DECROIX.	
25 janvier 1885	GOIJON.	
27 juin 1886	SAL (Léonce de).	
18 avril 1886	JOURNAULT.	
12 août 1888	NEVEUX.	
26 mai 1889	LEROUX (Aimé).	
4 janvier 1891	JOIGNEAUX.	

	NOMS DES SÉNATEURS INAMOVIBLES	DATES DES DÉCÈS	DATES DES TIRAGES AU SORT	DÉPARTEMENTS SORTIS AUX TIRAGES
1° Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale (Suite) :				
43	CHABRON (Général de).	23 octobre 1889	18 novembre 1889	Manche.
44	CORBON.			
46	SAISY (Hervé de).			
48	CARNOT père.	16 mars 1888	23 mars 1888	Nord.
49	DOUHET (Comte de).	12 août 1884	10 décembre 1884	Lot-et-Garonne.
50	GOUIN.			
53	SCHERER.	16 mars 1889	21 mars 1889	Doubs.
55	SCHEURER-KESTNER.			
56	LORGERIL (Vicomte de).	6 juillet 1888	9 juillet 1888	Haute-Marne.
57	RAMPONT.	24 novembre 1888	29 novembre 1888	Creuse.
60	TESTELIN.			
62	BÉRENGER.			
63	MAGNIN.			
64	DENORMANDIE.			
65	SIMON (Jules).			
67	LAURENT-PICHAT.	12 juin 1886	15 juin 1886	Haute-Garonne.
68	SCHÉLCHER.			
69	CAZOT (Jules).			
70	BILLOT (Général).			
72	WALLON.			
74	MONTAIGNAC (Contre-Amiral Marquis de).			
75	MALEVILLE (Marquis de).	24 décembre 1889	20 janvier 1890	Eure.

DATES DES ÉLECTIONS	NOMS DES SÉNATEURS ÉLUS	OBSERVATIONS
19 janvier 1890	MOREL.	
21 juin 1888	GÉRY-LEGRAND.	
25 janvier 1885	LAPORTE.	
26 mai 1889	BERNARD.	
30 septembre 1888	DARBOT.	
27 janvier 1889	SAUTON.	L'élection de M. Sauton a été invalidée le 21 février.
17 mars 1889	LECLER.	
29 août 1886	FÉRAL.	
13 avril 1890	MILLIARD.	

	NOMS DES SÉNATEURS INAMOVIBLES	DATES DES DÉCÈS	DATES DES TIRAGES AU SORT	DÉPARTEMENTS SORTIS AUX TIRAGES
2° Sénateurs inamovibles élus par le Sénat :				
2	BUFFET.			
4	CHESNELONG.			
6	DUPUY-DE-LÔME.	1 ^{er} février 1885	3 février 1885	Gironde.
7	CHABAUD-LA TOUR (Général Baron de).	10 juin 1885	17 juin 1885	Puy-de-Dôme.
9	BRUN (Lucien).			
10	GRANDPERRET.	6 janvier 1890	20 janvier 1890	Finistère.
13	CARAYON-LA TOUR (Joseph de).	16 septembre 1886	19 octobre 1886	Loire.
14	VALLÉE (Oscar de).			
16	BARAGNON (Louis-Numa).			
18	JAURÉGUIBERRY (Vice-Amiral).	21 octobre 1887	27 octobre 1887	Jura.
19	GRESLEY (Général).	1 ^{er} mai 1890	8 mai 1890	Charente.
21	JOHN LEMOINNE.			
22	GRÉVY (Albert).			
23	FARRE (Général).	24 mars 1887	31 mars 1887	Landes.
25	DIDIER (Henry).			
26	DESCHANEL.			
28	BERTHELOT.			
29	VOISINS-LAVERNIÈRE (de).			
30	DIETZ-MONNIN.			
31	ALLOU.	12 juillet 1888	17 juillet 1888	Haute-Vienne.
32	BARDOUX.			
33	CLAMAGERAN.			
34	LALANNE (Léon).			
35	TIRARD.			
36	PRESSENSÉ (de).			
37	CAMPENON (Général).			
38	JEAN MACÉ.			
39	MARCÈRE (de).			
40	PEYRON (Vice-Amiral).			
41	PELLETAN (Eugène).	13 décembre 1884	18 décembre 1884	Vienne.

DATES DES ÉLECTIONS	NOMS DES SÉNATEURS ÉLUS	OBSERVATIONS
26 avril 1885	CADUC.	
23 août 1885	GIROT-POUZOL.	
13 avril 1890	ASTOR.	
2 janvier 1887	MADIGNIER.	
5 janvier 1888	LELIÈVRE.	
27 juillet 1890	MARTELL (Édouard).	
26 juin 1887	CÈS-CAUPENNE (de).	
14 octobre 1888	DONNET.	
15 février 1885	BEAUCHAMP (de).	

DATE	NAME	REMARKS
1901	J. H. H.	1000
1902	J. H. H.	1000
1903	J. H. H.	1000
1904	J. H. H.	1000
1905	J. H. H.	1000
1906	J. H. H.	1000
1907	J. H. H.	1000
1908	J. H. H.	1000
1909	J. H. H.	1000
1910	J. H. H.	1000
1911	J. H. H.	1000
1912	J. H. H.	1000
1913	J. H. H.	1000
1914	J. H. H.	1000
1915	J. H. H.	1000
1916	J. H. H.	1000
1917	J. H. H.	1000
1918	J. H. H.	1000
1919	J. H. H.	1000
1920	J. H. H.	1000
1921	J. H. H.	1000

H

TABLEAU

Indiquant les dates des élections triennales dans l'ordre des séries sorties au tirage au sort qui a eu lieu en séance publique le 29 Mars 1876.

SÉRIE B. — Renouvelée :	1 ^o le 5 janvier 1879	2 ^o le 5 janvier 1888
— C. —	1 ^o le 8 janvier 1882	2 ^o le 4 janvier 1891
— A. —	1 ^o le 23 janvier 1883	

TABLE IV

Table IV shows the results of the experiments conducted during the summer of 1934. The data are presented in the following table:

Run	Time, sec.	Temperature, °C.	Pressure, mm.
A	1.2	25.0	760
B	1.5	25.0	760
C	1.8	25.0	760
D	2.1	25.0	760
E	2.4	25.0	760
F	2.7	25.0	760
G	3.0	25.0	760
H	3.3	25.0	760
I	3.6	25.0	760
J	3.9	25.0	760
K	4.2	25.0	760
L	4.5	25.0	760
M	4.8	25.0	760
N	5.1	25.0	760
O	5.4	25.0	760
P	5.7	25.0	760
Q	6.0	25.0	760
R	6.3	25.0	760
S	6.6	25.0	760
T	6.9	25.0	760
U	7.2	25.0	760
V	7.5	25.0	760
W	7.8	25.0	760
X	8.1	25.0	760
Y	8.4	25.0	760
Z	8.7	25.0	760

I

TABLEAU

Présentant, par série et par département, les divers changements survenus du 30 janvier 1876 au 12 janvier 1891 parmi MM. les Sénateurs élus par les départements et les colonies pendant la même période.

N. B. — *Les noms des départements précédés d'un astérisque sont ceux qui ont des Sénateurs à élire par application de la loi du 9 Décembre 1884. (Voir le tableau **E**).*

Les noms inscrits en gros caractères dans la première colonne sont ceux de MM. les Sénateurs présents au 12 Janvier 1891.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
AIN (3 Sénateurs)		
BONNET.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
ROBIN.	d°	Réélu le 25 janvier 1883. — Décédé le 6 octobre 1885.
Mercier.	25 janvier 1883	
Goujon.	d°	Élu en remplacement de M. le vice-amiral FOURICHON, Sénateur inamovible, décédé.
Morellet.	13 décembre 1883	Élu en remplacement de M. ROBIN.
AISNE (4 Sénateurs)		
MARTIN (Henri).	30 janvier 1876	Décédé le 14 décembre 1883.
Waddington.	d°	Réélu le 25 janvier 1883.
SAINT-VALLIER (comte de).	d°	Réélu le 25 janvier 1883. — Décédé le 4 février 1886.
Malézieux.	25 janvier 1883	
SÉBLINE.	4 avril 1886	Élu en remplacement de M. le comte de SAINT-VALLIER. — Élection invalidée le 17 avril 1886.
SÉBLINE.	16 mai 1886	Élection invalidée le 11 juin 1886.
Séblin.	11 juillet 1886	
Leroux (Aimé).	26 mai 1889	Élu en remplacement de M. le vice-amiral JAURÈS, Sénateur inamovible, décédé.
ALLIER (3 Sénateurs)		
CHANTEMERLE (de)	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
VEAUCE (baron de).	d°	Décédé le 24 mars 1884.
MARTENOT.	d°	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
Bruel.	25 janvier 1883	
Chantemille.	d°	
Cornil.	d°	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
ALPES (BAS^{SES}-) (2 Sénateurs)		
MICHEL.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
Du CHAFFAUT (comte).	d°	Décédé le 7 juin 1884.
Soustre.	25 janvier 1883	
Bouteille.	d°	
ALPES (H^{TES}-) (2 Sénateurs)		
VENTAVON (de).	30 janvier 1876	Décédé le 12 août 1879.
Blanc (Xavier).	d°	Réélu le 25 janvier 1883.
GUIFFREY.	9 novembre 1879	Élu en remplacement de M. de VENTAVON.— Réélu le 25 janvier 1885.
Chaix (Cyprien).	5 janvier 1888	— Décédé le 12 septembre 1887. Élu en remplacement de M. GUIFFREY.
ALPES-MARITIMES (2 Sénateurs)		
DIEUDÉ-DEFLY.	30 janvier 1876	Décédé le 19 juillet 1884.
GARNIER (Joseph).	d°	Décédé le 25 septembre 1881.
Chiris.	8 janvier 1882	Élu en remplacement de M. Joseph GARNIER.— Réélu le 25 janvier 1885.
Renault (Léon).	25 janvier 1885	
*ARDÈCHE (3 Sénateurs)		
RAMPON (comte).	30 janvier 1876	Décédé le 11 janvier 1883.
TAILHAND.	d°	Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
Chalamet.	1 ^{er} avril 1883	Élu en remplacement de M. le comte RAMPON.— Réélu le 25 janvier 1885.
Pradal.	25 janvier 1885	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
ARDENNES (3 Sénateurs)		
Toupet des Vignes.	30 janvier 1876	Décédé le 23 juin 1882.
Cunin-Gridaine.	d°	Décédé le 24 février 1880.
Gailly.	9 mai 1880	Élu en remplacement de M. Cunin-Gridaine. — Réélu le 23 janvier 1883.
Péronne.	7 septembre 1882	Élu en remplacement de M. Toupet des Vignes. — Réélu le 23 janvier 1883.
Neveux.	12 août 1888	Élu en remplacement de M. Kolb-Bernard, Sénateur inamovible, décédé.
ARIÈGE (2 Sénateurs)		
Arnaud (de l'Ariège).	30 janvier 1876	Décédé le 30 mai 1878.
Vigarosy.	d°	Réélu le 23 janvier 1883. — Décédé le 1 ^{er} février 1890.
Laborde.	3 janvier 1879	Élu en remplacement de M. Arnaud. — Démissionnaire le 13 juillet 1880.
Anglade.	10 octobre 1880	Élu en remplacement de M. Laborde, démissionnaire. — Décédé le 24 novembre 1881.
Freycinet (de).	8 janvier 1882	Élu en remplacement de M. Anglade. — M. de Freycinet, ayant été élu le 8 janvier dans quatre départements, a opté pour celui de la Seine, le 2 mars 1882.
Frézoul.	26 mars 1882	Élu en remplacement de M. de Freycinet. — Réélu le 23 janvier 1883.
Bordes-Pagès.	13 avril 1890	Élu en remplacement de M. Vigarosy.
*AUBE (3 Sénateurs)		
Gayot (Amédée).	30 janvier 1876	Décédé le 3 novembre 1880.
Masson de Morfontaine.	d°	Non réélu aux élections du 23 janvier 1883.
Gayot (Émile).	26 décembre 1880	Élu en remplacement de M. Gayot (Amédée). — Réélu le 23 janvier 1883.
Tézenas.	23 janvier 1883	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
*AUDE (3 Sénateurs)		
BÉRALDI.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
LAMBERT DE SAINTE-CROIX.	d°	Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
Marcou.	25 janvier 1885	
Lades-Gout.	d°	
AVEYRON (3 Sénateurs)		
Mayran.	30 janvier 1876	Réélu le 25 janvier 1885.
BOISSE.	d°	Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
Delsol.	d°	Réélu le 25 janvier 1885.
Lacombe.	25 janvier 1885	
*BOUCHES-DU-RHONE (4 Sénateurs)		
PELLETAN (Eugène).	30 janvier 1876	Démissionnaire le 1 ^{er} juillet 1884, ayant été élu Sénateur inamovible.
Challemel-Lacour.	d°	Réélu le 25 janvier 1885.
ESQUIROS.	d°	Décédé le 12 mai 1876.
Barne.	5 janvier 1879	Élu en remplacement de M. Esquiros. — Réélu le 25 janvier 1885.
Velten.	25 janvier 1885	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
CALVADOS (3 Sénateurs)		
PAULMIER.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
Bocher.	d°	Réélu le 25 janvier 1885.
SAINT-PIERRE (vicomte de).	d°	Réélu le 25 janvier 1885. — Décédé le 29 décembre 1890.
Lavalley.	25 janvier 1885	
CANTAL (2 Sénateurs)		
PARIEU (de).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
BERTRAND.	d°	Décédé le 13 avril 1882.
BRUGEROLLE.	11 juin 1882	Élu en remplacement de M. BERTRAND. — Décédé le 28 septembre 1884.
Cabanes (Joseph).	25 janvier 1885	
CABANES (Léon).	d°	Décédé le 11 juin 1886.
Devès (Paul).	29 août 1886	Élu en remplacement de M. Léon CABANES.
CHARENTE (3 Sénateurs)		
ANDRÉ.	30 janvier 1876	Décédé le 28 novembre 1878.
HENNESSY.	d°	Décédé le 2 septembre 1879.
Brémond d'Ars (général marquis de).	16 février 1879	Élu en remplacement de M. ANDRÉ. — Réélu le 25 janvier 1885.
Canrobert (maréchal).	9 novembre 1879	Élu en remplacement de M. HENNESSY. — Réélu le 25 janvier 1885.
Martell (Édouard).	27 juillet 1890	Élu en remplacement de M. le général GRESLEY, Sénateur inamovible, décédé.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
*CHARENTE-INFÉR^{re}		
(4 Sénateurs)		
VAST-VIMEUX (baron).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
BOFFINTON.	d°	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
ROY DE LOULAY.	d°	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
Mestreau.	25 janvier 1883	
Barbedette.	d°	
Combes.	d°	
CHER (3 Sénateurs)		
FOURNIER (Henri).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
RIVIÈRE (duc de).	d°	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
Peaudecerf.	25 janvier 1883	
Girault.	d°	
Pauliat.	15 mai 1887	Élu en remplacement de M. CORNE, Sénateur inamovible, décédé.
CORRÈZE (3 Sénateurs)		
Lafond de Saint-Mür (baron).	30 janvier 1876	Réélu le 25 janvier 1883.
BRUNET.	d°	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
Lecherbonnier.	25 janvier 1883	
Sal (Léonce de).	27 juin 1886	Élu en remplacement de M. le comte de CORNULIER-LUCINIÈRE, Sénateur inamovible, décédé.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
CORSE (3 Sénateurs)		
VALERY (comte).	30 janvier 1876	Décédé le 26 mars 1879.
GALLONI D'ISTRIA.	d°	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
PIETRI.	22 juin 1879	Élu en remplacement de M. le comte VALERY, décédé. — Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
Casabianca (de).	25 janvier 1883	
Peraldi.	d°	
CORSI (de).	22 avril 1888	Élu en remplacement de M. le général FRÉBAULT, Sénateur inamovible, décédé. — Décédé le 13 octobre 1888.
Morelli.	13 janvier 1889	Élu en remplacement de M. de Corsi.
COTE-D'OR (3 Sénateurs)		
LACOMME.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
Mazeau.	d°	Réélu le 25 janvier 1883.
Hugot.	25 janvier 1885	
Joigneaux.	4 janvier 1891	Élu en remplacement de M. CALMON, Sénateur inamovible, décédé.
COTES-du-NORD (5 Sénateurs)		
ALLENOU.	30 janvier 1876	Décédé le 21 juillet 1880.
CHAMPAGNY (vicomte Henri de).	d°	Réélu le 25 janvier 1883. — Décédé le 10 avril 1883.
Tréveneuc (comte de).	d°	Réélu le 25 janvier 1883.
KERJÉGU (contre-amiral de).	d°	Décédé le 23 mars 1880.
DUVAL.	10 octobre 1880	Élu en remplacement de M. le contre-amiral de KERJÉGU. — Décédé le 24 août 1883.
Carné (marquis de).	d°	Élu en remplacement de M. ALLENOU. — Réélu le 25 janvier 1883.
Angle-Beaumanoir (marquis de l').	25 janvier 1883	
LE PROVOST DE LAUNAY.	5 juillet 1883	Élu en remplacement de M. de CHAMPAGNY. — Décédé le 1 ^{er} avril 1886.
Huon de Penanster.	27 juin 1886	Élu en remplacement de M. LE PROVOST DE LAUNAY.
Ollivier (Auguste).	13 janvier 1889	Élu en remplacement de M. DUCLERC, Sénateur inamovible, décédé.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
CREUSE (3 Sénateurs)		
FAYOLLE.	30 janvier 1876	Réélu le 25 janvier 1885. — Décédé le 30 août 1885.
PALOTTE.	d°	Démissionnaire le 3 avril 1884.
Parry.	25 janvier 1885	
Laroche.	29 novembre 1885	Élu en remplacement de M. FAYOLLE.
SAUTON.	27 janvier 1889	Élu en remplacement de M. RAMPONT, Sénateur inamovible, décédé. — Élection invalidée le 21 février 1889.
Lecler.	17 mars 1889	Élu en remplacement de M. SAUTON.
*DORDOGNE (4 Sénateurs)		
MAGNE.	30 janvier 1876	Décédé le 17 février 1879.
DAUSSEL.	d°	Décédé le 27 juillet 1883.
DUPONT (Paul).	d°	Décédé le 11 décembre 1879.
FOURTOU (de).	7 mars 1880	Élu en remplacement de M. MAGNE, décédé. — Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
BOSREDON (de).	d°	Élu en remplacement de M. Paul DUPONT, décédé. — Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
Roger.	25 janvier 1885	
Garrigat.	d°	
Dusolier (Alcide).	d°	
DOUBS (3 Sénateurs)		
MONNOT-ARBILLEUR.	30 janvier 1876	Décédé le 21 août 1876.
Oudet.	d°	Réélu le 25 janvier 1885.
MÉRODE (comte de).	19 novembre 1876	Élu en remplacement de M. MONNOT-ARBILLEUR. — Non réélu aux élections du 25 janvier 1885.
Gaudy.	25 janvier 1885	
Bernard.	26 mai 1889	Élu en remplacement de M. SCHERER, Sénateur inamovible, décédé.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
*DROME (3 Sénateurs)		
MALENS.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 23 janvier 1883.
LAMORTE.	d°	Décédé le 30 avril 1884.
Fayard.	23 janvier 1883	
Loubet.	d°	
EURE (3 Sénateurs)		
LA RONCIÈRE LE NOURY (vice-amiral baron de).	30 janvier 1876	Décédé le 14 mai 1881.
BROGLIE (duc de).	d°	Non réélu aux élections du 23 janvier 1883.
LEPOUZÉ.	8 janvier 1882	Élu en remplacement de M. le vice-amiral baron de LA RONCIÈRE LE NOURY. — Election invalidée le 27 janvier.
LECOINTE (général).	26 février 1882	Élu en remplacement de M. LEPOUZÉ. — Réélu le 23 janvier 1883. — Décédé le 23 décembre 1890.
Osmoy (comte d').	23 janvier 1883	
Milliard.	13 avril 1890	Élu en remplacement de M. le marquis de MALEVILLE, Sénateur inamovible, décédé.
*EURE-ET-LOIR (3 Sénateurs)		
DELACROIX.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 23 janvier 1883.
Labiche (Émile).	d°	Réélu le 23 janvier 1883.
JUMEAU.	23 janvier 1883	Décédé le 23 octobre 1883.
DREUX.	13 décembre 1883	Élu en remplacement de M. JUMEAU. — Décédé le 16 juillet 1888.
Vinet.	14 octobre 1888	Élu en remplacement de M. DREUX.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
FINISTÈRE (5 Sénateurs)		
MONJARET DE KERJÉGU.	30 janvier 1876	Décédé le 12 février 1882.
SOUBIGOU.	d°	Réélu le 25 janvier 1883. — Élection invalidée le 26 juin 1883.
FORSANZ (vicomte de).	d°	Décédé le 11 août 1882.
RAISMES (de).	d°	Réélu le 25 janvier 1883. — Élection invalidée le 26 juin 1883.
HALNA DU FRETAY (contre-amiral).	3 novembre 1882	Élu en remplacement de M. MONJARET DE KERJÉGU. — Réélu le 25 janvier 1883. — Élection invalidée le 26 juin 1883.
LE GUEN.	d°	Élu en remplacement de M. le vicomte DE FORSANZ. — Réélu le 25 janvier 1883. — Élection invalidée le 26 juin 1883.
Soubigou.	26 juillet 1883	Élection validée le 1 ^{er} août.
Le Guen.	d°	Élection validée le 1 ^{er} août.
Raismes (de).	d°	Élection validée le 1 ^{er} août.
Halna du Fretay (contre-amiral).	d°	Élection validée le 1 ^{er} août.
Astor.	13 avril 1890	Élu en remplacement de M. GRANDPERRET, Sénateur inamovible, décédé.
GARD (3 Sénateurs)		
Meinadier (colonel).	30 janvier 1876	Réélu le 25 janvier 1883.
BONNEFOY-SIBOUR.	d°	Décédé le 16 décembre 1876.
LAGET.	d°	Décédé le 29 novembre 1882.
GAZAGNE.	3 janvier 1879	Élu en remplacement de M. BONNEFOY-SIBOUR. — Non réélu aux élections du 25 janvier 1883.
Claris.	25 janvier 1883	
Dide.	d°	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série A		
ALGER (1 Sénateur)		
LE LIÈVRE.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 23 janvier 1885.
Mauguin.	23 janvier 1885	
LA GUADELOUPE (1 Sénateur)		
LA JAILLE (général vicomte de).	27 février 1876	Non réélu aux élections du 1 ^{er} mars 1885
Isaac.	1 ^{er} mars 1885	
LA RÉUNION (1 Sénateur)		
LASERVE.	19 mars 1876	Décédé le 4 février 1882.
MILHET-FONTARABIE.	9 juillet 1882	Élu en remplacement de M. LASERVE. — Réélu le 1 ^{er} mars 1885. — Décédé le 13 juin 1890.
Drouhet (Théodore).	28 septembre 1890	Élu en remplacement de M. MILHET-FONTARABIE.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
GARONNE (H^{te}-) (4 Sénateurs)		
SACASE.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
POURCET (général).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
BELCASTEL (de).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
Rémusat (Paul de).	5 janvier 1879	Réélu le 5 janvier 1888.
Hébrard (Adrien).	d°	Réélu le 5 janvier 1888.
Camparan.	d°	Réélu le 5 janvier 1888.
FÉRAL.	29 août 1886	Élu en remplacement de M. LAURENT-PICHAT, Sénateur inamovible, décédé. — Réélu le 5 janvier 1888. — Décédé le 7 octobre 1889.
Constans.	29 décembre 1889	Élu en remplacement de M. FÉRAL.
*GERS (3 Sénateurs)		
Lacave-Laplagne.	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
BATBIE.	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Décédé le 12 juin 1887.
Montesquiou-Fézensac (duc de)	14 août 1887	Élu en remplacement de M. BATBIE. — Réélu le 5 janvier 1888.
GIRONDE (5 Sénateurs)		
HUBERT-DELISLE.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
PELLEPORT-BURÈTE (vicomte de).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
BÉHIC.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
RAOUL-DUVAL.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
Lur-Saluces (comte Henry de)	5 janvier 1879	Réélu le 5 janvier 1888.
Dupouy.	d°	Réélu le 5 janvier 1888.
ISSARTIER.	d°	Décédé le 22 mai 1887.
CALLEN.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
Caduc.	26 avril 1885	Élu en remplacement de M. DUPUY DE LÔME, Sénateur inamovible, décédé. — Réélu le 5 janvier 1888.
Lavertujon (André).	31 juillet 1887	Élu en remplacement de M. ISSARTIER. — Réélu le 5 janvier 1888.
Trarieux.	5 janvier 1888	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
HÉRAULT (3 Sénateurs)		
PAGÉZY.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 3 janvier 1879.
RODEZ-BÉNAVENT (vicomte de).	d°	Non réélu aux élections du 3 janvier 1899.
BONAFOUS.	d°	Non réélu aux élections du 3 janvier 1879.
BAZILLE (Gaston).	3 janvier 1879	Non réélu aux élections du 3 janvier 1888.
Combescure (Clément).	d°	Réélu le 3 janvier 1888.
Griffe.	d°	Réélu le 3 janvier 1888.
Lisbonne.	3 janvier 1888	
*ILLE-ET-VILAINE (5 Sénateurs)		
GRIVART.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 3 janvier 1879.
LOYSEL (général).	d°	Non réélu aux élections du 3 janvier 1879.
KERGARIOU (comte de).	d°	Décédé le 9 octobre 1878.
JOUIN.	3 janvier 1879	Décédé le 23 mars 1883.
ROGER-MARVAISE.	d°	Non réélu aux élections du 3 janvier 1888.
LE BASTARD.	d°	Non réélu aux élections du 3 janvier 1888.
Véron (vice-amiral)	21 juin 1883	Élu en remplacement de M. Jouin. — Réélu le 3 janvier 1888.
Callac (comte de).	3 janvier 1888	
Villegontier (comte de la).	d°	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
*INDRE (3 Sénateurs)		
Clément (Léon).	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
BONDY (comte de).	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888. — Décédé le 28 novembre 1890.
*INDRE-ET-LOIRE (3 Sénateurs)		
HOUSSARD.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
QUINEMONT (marquis de).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
Guinot.	5 janvier 1879	Réélu le 5 janvier 1888.
FOURNIER.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
Nioche.	5 janvier 1888	
*ISÈRE (4 Sénateurs)		
MICHAL-LADICHÈRE.	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Décédé le 16 octobre 1884.
EYMARD-DUVERNAY.	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
BRILLIER.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
RONJAT.	5 janvier 1879	Démissionnaire le 25 novembre 1884.
Couturier.	25 janvier 1885	Élu en remplacement de M. MICHAL-LADICHÈRE. — Réélu le 5 janvier 1888.
MARION.	d°	Élu en remplacement de M. RONJAT. — Réélu le 5 janvier 1888. — Décédé le 1 ^{er} décembre 1890.
Rey.	5 janvier 1888	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
JURA (3 Sénateurs)		
TAMISIER.	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Décédé le 21 mai 1880.
Thurel.	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
Grévy (général).	13 août 1880	Élu en remplacement de M. TAMISIER. — Réélu le 5 janvier 1888.
Lelièvre.	5 janvier 1888	Élu en remplacement de M. le vice-amiral JAURÉGUIBERRY, Sénateur inamovible, décédé.
LANDES (3 Sénateurs)		
RAVIGNAN (baron de).	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
GAVARDIE (de).	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
Cès-Caupenne (de).	26 juin 1887	Élu en remplacement de M. le général FARRE, Sénateur inamovible, décédé. — Réélu le 5 janvier 1888.
Pazat.	5 janvier 1888	
Lourties.	d°	
* LOIR-ET-CHER (3 Sénateurs)		
Bozerian.	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
RIFFAULT (général).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
Dufay.	5 janvier 1879	Réélu le 5 janvier 1888.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
*LOIRE (5 Sénateurs)		
MONTGOLFIER (de).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
MEAUX (vicomte de).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
ARBEL.	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
CHERPIN.	5 janvier 1879	Décédé le 13 novembre 1884.
CHAVASSIEU.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
Brossard.	25 janvier 1885	Élu en remplacement de M. CHERPIN. — Réélu le 5 janvier 1888.
Madignier.	2 janvier 1887	Élu en remplacement de M. Joseph DE CARAYON LA TOUR, Sénateur inamovible, décédé. — Réélu le 5 janvier 1888.
Reymond.	5 janvier 1888	
Brunon.	d°	
*LOIRE (HAUTE-) (3 Sénateurs)		
LAFAYETTE (Edmond de).	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888. — Décédé le 11 décembre 1890.
JACOTIN.	d°	Démissionnaire le 7 novembre 1878.
Vissaguet.	5 janvier 1879	Réélu le 5 janvier 1888
*LOIRE-INF^{re} (5 Sénateurs)		
Lareinty (baron de).	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
Espivent de la Villesboisnet (général comte).	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
LAVRIGNAIS (de).	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Décédé le 11 juin 1886.
Decroix.	18 avril 1886	Élu en remplacement de M. FOUBERT, Sénateur inamovible, décédé. — Réélu le 5 janvier 1888.
Guibourd de Luzinais.	29 août 1886	Élu en remplacement de M. DE LAVRIGNAIS. — Réélu le 5 janvier 1888.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
*LOIRET (3 Sénateurs)		
DUMESNIL.	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
JAHAN.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
ROBERT DE MASSY.	5 janvier 1879	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
Fousset.	5 janvier 1888	
Cochery (Adolphe).	d°	
*LOT (3 Sénateurs)		
CANROBERT (maréchal).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
DEPEYRE.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
ROQUES.	5 janvier 1879	Décédé le 6 novembre 1882.
DELORD.	d°	Décédé le 28 mars 1883.
Verninac (de).	4 février 1883	Élu en remplacement de M. ROQUES. — Réélu le 5 janvier 1888.
Béral.	10 juin 1883	Élu en remplacement de M. DELORD. — Réélu le 5 janvier 1888.
LOT-et-GARONNE (3 Sénateurs)		
BASTARD (colonel comte Octave de).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
NOUBEL.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
Faye.	5 janvier 1879	Réélu le 5 janvier 1888.
PONS.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
LAPORTE.	25 janvier 1885	Élu en remplacement de M. le comte DE DOUBET, Sénateur inamovible, décédé. — Réélu le 5 janvier 1888. — Décédé le 22 mars 1890.
Durand.	5 janvier 1888	
Fallières.	8 juin 1890	Élu en remplacement de M. LAPORTE.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
LOZÈRE (2 Sénateurs)		
COLOMBET (de).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
CHAMBRUN (comte de).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
Roussel (Théophile).	5 janvier 1879	Réélu le 5 janvier 1888.
Rozière (de).	d°	Réélu le 5 janvier 1888.
*MAINE-ET-LOIRE (4 Sénateurs)		
Andigné (général marquis d').	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
Le Guay (baron).	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
JOUBERT (Achille).	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Décédé le 10 octobre 1883.
Blavier.	25 janvier 1885	Élu en remplacement de M. Achille JOUBERT. — Réélu le 5 janvier 1888.
MANCHE (4 Sénateurs)		
SAINT-GERMAIN (de).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
DARU (comte).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
AUXAIS (comte d').	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
Lenoël (Émile).	5 janvier 1879	Réélu le 5 janvier 1888.
DUFRESNE.	d°	Décédé le 1 ^{er} avril 1885.
Labiche (Jules).	d°	Réélu le 5 janvier 1888.
Sébire.	7 juin 1885	Élu en remplacement de M. DUFRESNE. — Réélu le 5 janvier 1888.
Morel.	19 janvier 1890	Élu en remplacement de M. le général de CHABRON, Sénateur inamovible, décédé.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
*MARNE (3 Sénateurs)		
BOISSONNET (général).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 3 janvier 1879.
DAUPHINOT.	d°	Réélu le 3 janvier 1879. — Non réélu aux élections du 3 janvier 1888.
LE BLOND.	3 janvier 1879	Décédé le 24 juillet 1886.
Diancourt.	17 octobre 1886	Élu en remplacement de M. LE BLOND. — Réélu le 3 janvier 1888.
Margaine.	3 janvier 1888	
MARNE (HAUTE-) (3 Sénateurs)		
PÉLISSIER (général).	30 janvier 1876	Réélu le 3 janvier 1879. — Décédé le 2 août 1887.
ROBERT-DEHAULT.	d°	Réélu le 3 janvier 1879. — Décédé le 7 juin 1881.
DONNOT.	8 janvier 1882	Élu en remplacement de M. ROBERT-DEHAULT. — Démissionnaire le 16 décembre 1886.
Danelle-Bernardin.	13 mars 1887	Élu en remplacement de M. DONNOT. — Réélu le 3 janvier 1888.
Bizot de Fonteny.	5 janvier 1888	
Darbot.	30 septembre 1888	Élu en remplacement de M. le vicomte de LORGERIL, Sénateur inamovible, décédé.
*MAYENNE (3 Sénateurs)		
DUBOYS-FRESNAY (général).	30 janvier 1876	Réélu le 3 janvier 1879. — Non réélu aux élections du 3 janvier 1888.
BERNARD-DUTREIL (Jules).	d°	Décédé le 15 juin 1876.
BERNARD-DUTREIL (Paul).	20 août 1876	Élu en remplacement du précédent. — Non réélu aux élections du 3 janvier 1879.
DENIS (Gustave).	3 janvier 1879	Non réélu aux élections du 3 janvier 1888.
Le Breton.	3 janvier 1888	
Dutreil (Paul).	d°	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
*MEURTHE-et-MOSELLE (3 Sénateurs)		
VARROY.	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Décédé le 23 mars 1883.
BERNARD.	do	Réélu le 5 janvier 1879. — Décédé le 18 août 1883.
BERLET.	10 juin 1883	Élu en remplacement de M. VARROY. — Décédé le 28 juillet 1886.
Marquis.	18 novembre 1883	Élu en remplacement de M. BERNARD. — Réélu le 5 janvier 1888.
Volland.	24 octobre 1886	Élu en remplacement de M. BERLET. — Réélu le 5 janvier 1888.
*MEUSE (3 Sénateurs)		
SALMON.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
BOMPARD.	do	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
VIVENOT.	5 janvier 1879	Décédé le 14 novembre 1884.
HONNORÉ.	do	Décédé le 5 mai 1886.
Develle.	23 janvier 1885	Élu en remplacement de M. VIVENOT. — Réélu le 5 janvier 1888.
Boulangier (Ernest).	25 juillet 1886	Élu en remplacement de M. HONNORÉ. — Réélu le 5 janvier 1888.
*MORBIHAN (4 Sénateurs)		
Audren de Kerdrel.	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
Monneraye (comte de la).	do	Réélu le 5 janvier 1879. — Réélu le 5 janvier 1888.
KÉRIDEC (de).	do	Décédé le 14 avril 1878.
Fresneau.	5 janvier 1879	Réélu le 5 janvier 1888.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
*NIÈVRE (3 Sénateurs)		
ESPEUILLES (généralmarquis d')	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
BOUILLÉ (comte de).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
TENAILLE-SALIGNY.	5 janvier 1879	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
MASSÉ.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
Laubespain (comte de).	5 janvier 1888	
DECRAV.	d°	Décédé le 19 avril 1889.
Savigny de Moncorps (comte de).	16 juin 1889	Élu en remplacement de M. DECRAV.
*NORD (8 Sénateurs)		
BRAME (Jules).	30 janvier 1876	Décédé le 1 ^{er} février 1878.
MAILLIET.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
HESPEL (Comte d').	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
STAPLANDE (de).	d°	Décédé le 23 février 1877.
MAURICE.	d°	Décédé le 21 mars 1876.
DUTILLEUL (Jules).	5 janvier 1879	Décédé le 17 août 1883.
MASSIET DU BIEST.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
FAIDHERBE (général).	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
Merlin (Charles).	d°	Réélu le 5 janvier 1888.
FOURNIER (Casimir).	d°	Décédé le 20 mars 1887.
FIÉVET.	25 janvier 1885	Élu en remplacement de M. DUTILLEUL. — Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
Girard (Alfred).	19 juin 1887	Élu en remplacement de M. Casimir FOURNIER. — Réélu le 5 janvier 1888.
CIRIER.	5 janvier 1888	Décédé le 20 octobre 1890.
Claeys.	d°	
Scrépel.	d°	
Géry-Legrand.	21 juin 1888	Élu en remplacement de M. CARNOT, Sénateur inamovible, décédé.
Lecomte (Maxime).	4 janvier 1891	Élu en remplacement de M. CIRIER.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série B		
—		
OISE (3 Sénateurs)		
MALHERBE (comte de)...	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
AUBRELICQUE.	d°	Non réélu aux élections du 5 janvier 1879.
ANDLAU (général comte d').	d°	Réélu le 5 janvier 1879. — Déchéance prononcée le 13 décembre 1887.
LAGACHE (Célestin).	5 janvier 1879	Non réélu aux élections du 5 janvier 1888.
Cuvinot.	d°	Réélu le 5 janvier 1888.
Chauveau (Franck).	5 janvier 1888	
Chovet.	d°	
CONSTANTINE (1 Sénateur)		
LUCET.	30 janvier 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Décédé le 10 juillet 1883.
FORCIOLI.	7 octobre 1883	Élu en remplacement de M. LUCET. — Non réélu le 5 janvier 1888.
Lesueur (Georges).	5 janvier 1888	
LA MARTINIQUE		
DESMAZES.	27 février 1876	Réélu le 5 janvier 1879. — Décédé le 23 septembre 1882.
ALLÈGRE.	17 décembre 1882	Élu en remplacement de M. DESMAZES. — Élection invalidée le 1 ^{er} février 1883.
MICHAUX.	1 ^{er} avril 1883	Élu en remplacement de M. ALLÈGRE. — Réélu le 20 janvier 1888. — Décédé le 22 juillet 1888.
Allègre.	21 octobre 1888	Élu en remplacement de M. MICHAUX.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
ORNE (3 Sénateurs)		
La Sicotière (de).	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
Poriquet.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
FLERS (comte de).	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 23 juin 1883.
Libert.	25 janvier 1883	Élu en remplacement de M. le comte de FLERS. — Réélu le 4 janvier 1891.
PAS-DE-CALAIS (5 Sénateurs)		
PARIS.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
DUBRULLE.	d°	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
ROSAMEL (de).	d°	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
Huguet.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
BOUCHER-CADART.	8 janvier 1882	Démissionnaire le 9 février 1884.
DEMAUTTE.	d°	Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
DEVAUX.	d°	Décédé le 25 janvier 1884.
PARIS.	25 janvier 1883	Élu en remplacement de M. DEVAUX. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
HAMILLE.	d°	Élu en remplacement de M. BOUCHER-CADART. — Décédé le 20 novembre 1883.
HAVRINCOURT (marquis d').	14 février 1886	Élu en remplacement de M. HAMILLE. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Déprez (André).	4 janvier 1891	
Bouilliez (Achille).	d°	
Camescasse.	d°	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
PUY-DE-DOME (4 Sénateurs)		
BARANTE (baron de).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
MÈGE.	do	Décédé le 26 janvier 1878.
SALNEUVE.	do	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 17 septembre 1889.
Guyot-Lavaline.	5 janvier 1879	Élu en remplacement de M. MÈGE. — Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
GOUTAY.	8 janvier 1882	Décédé le 19 avril 1889.
GIROT-POUZOL.	23 août 1885	Élu en remplacement de M. le général baron de CHABAUD LA TOUR, Sénateur inamovible, décédé. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
LE GUAY (Gilbert).	16 juin 1889	Élu en remplacement de M. GOUTAY. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Gaillard (Gilbert).	17 novembre 1889	Élu en remplacement de M. SALNEUVE. — Réélu le 4 janvier 1891.
Gomot.	4 janvier 1891	
Barrière.	do	
PYRÉNÉES (B^{ses}.) (3 Sénateurs)		
LESTAPIS (de).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
DAGUENET.	do	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
GONTAUT-BIRON (vicomte de).	do	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
Barthe (Marcel).	8 janvier 1882	Réélu le 4 janvier 1891.
LA CAZE (Louis).	do	Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
RENAUD (Michel).	do	Décédé le 29 janvier 1885.
PLANTIÉ.	26 avril 1885	Élu en remplacement de M. Michel RENAUD. — Décédé le 11 décembre 1889.
Haulon.	9 mars 1890	Élu en remplacement de M. PLANTIÉ. — Réélu le 4 janvier 1891.
Vignancour.	4 janvier 1891	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
PYRÉNÉES (H^{tes}-) (2 Sénateurs)		
CAZALAS.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
ADNET.	d°	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
Deffis (général).	8 janvier 1882	Réélu le 4 janvier 1891.
DUPRÉ.	d°	Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Dupuy (Jean).	4 janvier 1891	
PYRÉNÉES-ORIENT^{les} (2 Sénateurs)		
Arago (Emmanuel).	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
LEFRANC (Pierre).	d°	Décédé le 16 juin 1877.
MASSOT (Paul).	2 décembre 1877	Élu en remplacement de M. Pierre LEFRANC. — Décédé le 27 mars 1881.
FARINES.	8 janvier 1882	Élection invalidée le 4 février.
FARINES.	26 février 1882	Démissionnaire le 15 mai 1882.
ESCARGUEL.	16 juillet 1882	Élu en remplacement de M. FARINES. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Vilar (Édouard).	4 janvier 1891	
RHIN (H^t).— BELFORT (1 Sénateur)		
THIERS.	30 janvier 1876	Élection validée le 9 mars. — M. THIERS ayant opté pour la Chambre des Députés, donne sa démission de Sénateur le 11 mars.
VIELLARD-MIGEON.	11 juin 1876	Élu en remplacement de M. THIERS. — Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 2 octobre 1886.
Fréry.	2 janvier 1887	Élu en remplacement de M. VIELLARD-MIGEON. — Réélu le 4 janvier 1891.

NOMS de L'ÉLECTION PRIMITIVE	DATE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
*RHONE (5 Sénateurs)		
FAVRE (Jules).	30 janvier 1876	Décédé le 19 janvier 1880.
MANGINI.	d°	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
PERRET.	d°	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
VALENTIN.	d°	Décédé le 31 octobre 1879.
VALLIER.	14 mars 1880	Élu en remplacement de M. VALENTIN. — Réélu le 8 janvier 1882. —
Millaud (Édouard).	d°	Décédé le 18 juin 1883. Élu en remplacement de M. Jules FAVRE. — Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
Guyot.	8 janvier 1882	Réélu le 4 janvier 1891.
Munier.	d°	Réélu le 4 janvier 1891.
Perras.	25 janvier 1885	Élu en remplacement de M. VALLIER. — Réélu le 4 janvier 1891.
*SAONE (H^{te}.) (3 Sénateurs)		
DUFURNEL.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
JOBARD.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
NOBLOT.	8 janvier 1882	Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Brusset.	4 janvier 1891	
Levrey.	d°	
*SAONE-et-LOIRE (5 Sénateurs)		
ROLLAND (Charles).	30 janvier 1876	Décédé le 25 octobre 1876.
GUILLEMAUT (général).	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 17 décembre 1886.
PERNETTE.	d°	Décédé le 14 juillet 1878.
Mathey (Alfred).	5 janvier 1879	Élu en remplacement de M. Charles ROLLAND. — Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
Demôle.	d°	Élu en remplacement de M. PERNETTE. — Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
Martin (Félix).	43 mars 1887	Élu en remplacement de M. le général GUILLEMAUT. — Réélu le 4 janvier 1891.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
SARTHE (3 Sénateurs)		
TALHOUE (marquis de).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
VÉTILLART.	do	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
CAILLAUX.	do	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
Cordelet.	8 janvier 1882	Réélu le 4 janvier 1891.
RUBILLARD.	do	Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Le Monnier.	do	Réélu le 4 janvier 1891.
Leporché.	4 janvier 1891	
*SAVOIE (3 Sénateurs)		
ALEXANDRY (baron d').	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
DUPASQUIER.	do	Décédé le 16 avril 1880.
PARENT.	13 juin 1880	Élu en remplacement de M. DUPASQUIER. — Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 18 avril 1890.
CARQUET.	8 janvier 1882	Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Forest (Charles).	6 juillet 1890	Élu en remplacement de M. PARENT. — Réélu le 4 janvier 1891.
Gravin.	4 janvier 1891	
*SAVOIE (H^{te}-) (3 Sénateurs)		
Chaumontel.	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
Chardon.	do	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
*SEINE (10 Sénateurs)		
Freycinet (de).	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
Tolain.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
HÉROLD.	d°	Décédé le 1 ^{er} janvier 1882.
VICTOR HUGO.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 22 mai 1885.
PEYRAT.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 31 décembre 1890.
LABORDÈRE.	8 janvier 1882	Démissionnaire le 10 décembre 1884.
MARTIN (Georges).	25 janvier 1885	Élu en remplacement de M. LABORDÈRE. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
SONGEON.	9 août 1885	Élu en remplacement de M. Victor Hugo. — Décédé le 17 février 1889.
Poirrier.	12 mai 1889	Élu en remplacement de M. SONGEON. — Réélu le 4 janvier 1891.
Ranc.	4 janvier 1891	
Lefèvre (Alexandre).	d°	
*SEINE-INFÉRIEURE		
(5 Sénateurs)		
POUYER-QUERTIER.	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
ANCEL.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
ROBERT (général).	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
ROULAND.	d°	Décédé le 12 décembre 1878.
LIZOT.	8 janvier 1882	Élu en remplacement de M. ROULAND. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Lesouëf.	4 janvier 1891	
Casimir Périer (Paul).	d°	
Dautresme.	d°	
Waddington (Richard).	d°	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
*SEINE-et-MARNE (3 Sénateurs)		
FOUCHER DE CAREIL.	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891. — Décédé le 10 janvier 1891.
ADAM.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 3 août 1885.
DUFRAIGNE.	27 septembre 1885	Élu en remplacement de M. ADAM. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Régismanset.	4 janvier 1891	
SEINE-ET-OISE (4 Sénateurs)		
SAY (Léon).	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Démissionnaire le 22 novembre 1889.
FERAY.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Non réélu le 4 janvier 1891.
GILBERT BOUCHER.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 5 janvier 1886.
Maze (Hippolyte).	4 avril 1886	Élu en remplacement de M. GILBERT-BOUCHER. — Réélu le 4 janvier 1891.
Journault.	18 avril 1886	Élu en remplacement de M. le comte de TRÉVILLE, Sénateur inamovible, décédé. — Réélu le 4 janvier 1891.
Decauville (Paul).	2 février 1890	Élu en remplacement de M. LÉON SAY. — Réélu le 4 janvier 1891.
Maret.	4 janvier 1891	
*SÈVRES (DEUX-) (3 Sénateurs)		
TAILLEFERT.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
MONNET.	d°	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
REIGNIÉ (de).	8 janvier 1882	Décédé le 30 janvier 1885.
GOGUET.	d°	Décédé le 25 janvier 1886.
BERGEON.	26 avril 1885	Élu en remplacement de M. de REIGNIÉ. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Garran de Balzan.	28 mars 1886	Élu en remplacement de M. GOGUET. — Réélu le 4 janvier 1891.
Aymé (Léo).	4 janvier 1891	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
*SOMME (4 Sénateurs)		
Dauphin.	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
RAINNEVILLE (vicomte de).	do	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
DOMPIERRE D'HORNOY (vice-amiral de)	do	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
MAGNIEZ.	8 janvier 1882	Décédé le 6 avril 1890.
LABITTE.	do	Décédé le 3 novembre 1893.
Frédéric Petit.	31 janvier 1886	Élu en remplacement de M. LABITTE. — Réélu le 4 janvier 1891.
Jametel.	15 juin 1890	Élu en remplacement de M. MAGNIEZ. — Réélu le 4 janvier 1891.
*TARN (3 Sénateurs)		
ESPINASSE.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
VOISINS-LAVERNIÈRE (de).	do	Démissionnaire le 29 novembre 1881, ayant été élu Sénateur inamovible.
RIGAL.	8 janvier 1882	Décédé le 1 ^{er} juin 1889.
Barbey.	do	Réélu le 4 janvier 1891.
Lavergne (Bernard).	18 août 1889	Élu en remplacement de M. RIGAL. — Réélu le 4 janvier 1891.
TARN-ET-GARONNE		
(2 Sénateurs)		
PREISSAC (comte de).	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
LIMAIRAC (Jules de).	do	Décédé le 25 septembre 1876.
DELBREIL.	17 décembre 1876	Élu en remplacement de M. de LIMAIRAC. — Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
FREYCINET (de).	8 janvier 1882	M. de FREYCINET ayant été élu le 8 janvier dans quatre départements, a opté pour celui de la Seine, le 2 mars 1882.
Garrisson.	do	Réélu le 4 janvier 1891.
DELBREIL.	26 mars 1882	Élu en remplacement de M. de FREYCINET. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Rolland.	4 janvier 1891	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
*VAR (3 Sénateurs)		
BRUN (Charles).	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Démissionnaire le 11 janvier 1889.
FERROUILLAT.	do	Réélu le 8 janvier 1882. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
DAUMAS.	31 mars 1889	Élu en remplacement de M. Charles BRUN. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Anglès.	4 janvier 1891	
Magnier (Edmond).	do	
VAUCLUSE (2 Sénateurs)		
GRANIER.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
PIN (Elzéar).	do	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 5 mai 1883.
Gent.	8 janvier 1882	Réélu le 4 janvier 1891.
NAQUET (Alfred).	22 juillet 1883	Élu en remplacement de M. Elzéar PIN. — Démissionnaire le 21 mars 1890.
Guérin (Eugène).	1 ^{er} juin 1890	Élu en remplacement de M. Alfred NAQUET. — Réélu le 4 janvier 1891.
VENDÉE (3 Sénateurs)		
GAUDINEAU.	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 1 ^{er} février 1887.
CORNULIER (comte de).	do	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 13 février 1886.
VANDIER.	do	Décédé le 23 août 1878.
HALGAN (Stéphane).	5 janvier 1879	Élu en remplacement de M. VANDIER. — Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 19 janvier 1882.
Halgan (Emmanuel).	25 janvier 1885	Élu en remplacement de M. HALGAN (Stéphane). — Réélu le 4 janvier 1891.
Béjarry (de).	2 mai 1886	Élu en remplacement de M. le comte de CORNULIER. — Réélu le 4 janvier 1891.
Biré (Alfred).	1 ^{er} mai 1887	Élu en remplacement de M. GAUDINEAU. — Réélu le 4 janvier 1891.

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
VIENNE (3 Sénateurs)		
BOURBEAU.	30 janvier 1876	Décédé le 6 octobre 1877.
LADMIRAL (général de).	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
ARNAUDEAU (général).	2 décembre 1877	Élu en remplacement de M. BOURBEAU. — Réélu le 8 janvier 1882. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
BEAUCHAMP (de).	15 février 1885	Élu en remplacement de M. Eugène PELLETAN, Sénateur inamovible, décédé. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Thévard (Léopold).	4 janvier 1891	
Couteaux.	d°	
Salomon.	d°	
VIENNE (H^{te}.) (3 Sénateurs)		
Teisserenc de Bort.	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Réélu le 4 janvier 1891.
PEYRAMONT (de).	d°	Décédé le 24 janvier 1880.
NINARD.	18 avril 1880	Élu en remplacement de M. de PEYRAMONT. — Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 7 mai 1886.
Pénicaud.	25 juillet 1886	Élu en remplacement de M. NINARD. — Réélu le 4 janvier 1891.
Donnet.	14 octobre 1888	Élu en remplacement de M. ALLOU, Sénateur inamovible, décédé. — Réélu le 4 janvier 1891.
VOSGES (3 Sénateurs)		
CLAUDE.	30 janvier 1876	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 27 février 1888.
CLAUDOT.	d°	Démissionnaire le 28 juin 1879.
GEORGE.	d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Kiener.	8 janvier 1882	Réélu le 4 janvier 1891.
FERRY (Charles).	29 avril 1888	Élu en remplacement de M. CLAUDE — Non réélu aux élections du 4 janvier 1891.
Brugnot.	4 janvier 1891	
Ferry (Jules).	d°	

NOMS	DATE de L'ÉLECTION PRIMITIVE	CHANGEMENTS SURVENUS
Série C		
—		
*YONNE (3 Sénateurs)		
CHARTON (Édouard). RIBIÈRE.	30 janvier 1876 d°	Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 27 février 1890. Réélu le 8 janvier 1882. — Décédé le 29 juin 1885.
Guichard (Jules). Coste.	23 août 1885 25 mai 1890	Élu en remplacement de M. RIBIÈRE. — Réélu le 4 janvier 1891. Élu en remplacement de M. Édouard CHARTON. — Réélu le 4 janvier 1891.
ORAN		
POMEL.	30 janvier 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
Jacques.	8 janvier 1882	Réélu le 4 janvier 1891.
INDE FRANÇAISE		
DESBASSAYNS DE RICHEMONT (comte).	26 mars 1876	Non réélu aux élections du 8 janvier 1882.
FREYCINET (de).	8 janvier 1882	M. de FREYCINET ayant été élu dans quatre départements, a opté pour celui de la Seine, le 2 mars 1882.
HÉBRARD (Jacques).	30 avril 1882	Élu en remplacement de M. de FREYCINET. — Non réélu aux élections du 11 janvier 1891.
Godin (Jules).	11 janvier 1891	

NOM	DATE	LIEU
M. L. L.	1887	M. L. L.
M. L. L.	1887	M. L. L.
M. L. L.	1887	M. L. L.
M. L. L.	1887	M. L. L.
M. L. L.	1887	M. L. L.
M. L. L.	1887	M. L. L.
M. L. L.	1887	M. L. L.
M. L. L.	1887	M. L. L.

J

LISTE ALPHABÉTIQUE

De MM. les Sénateurs au 12 janvier 1891.

J

LISTE ALPHABÉTIQUE

De MM. les sénateurs au 15 janvier 1891

NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS	NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS
A			BLAVIER.		Maine-et-Loire.
ALLÈGRE.		La Martinique	BOCHER.		Calvados.
ANDIGNÉ (général marquis d').		Maine-et-Loire.	BORDES-PAGÈS.		Ariège.
ANGLE-BEUMANOIR (m ^{is} de l').		Côtes-du-Nord.	BOULLIEZ (Achille).		Pas-de-Calais.
ANGLÈS.		Var.	BOULANGER (Ernest).		Meuse.
ARAGO (Emmanuel).		Pyrénées-Orientales	BOUTEILLE.		Basses-Alpes.
ASTOR.		Finistère.	BOZÉRIAN.		Loir-et-Cher.
AUDIFFRET-PASQUIER (duc d').	A.N.		BRÉMOND D'ARS (g ^{al} m ^{is} de).		Charente.
AUDREN DE KERDREL.		Morbihan.	BROSSARD.		Loire.
AYMÉ (Léo).		Deux-Sèvres.	BRUEL.		Allier.
B			BRUGNOT.		Vosges.
BARAGNON (Louis-Numa).	S		BRUN (Lucien).	S	Loire.
BARBEDETTE.		Charente-Inférieure	BRUNON.		Haute-Saône.
BARBEY.		Tarn.	BRUSSET.		
BARDOUX.	S		BUFFET.	S	
BARNE.		Bouches-du-Rhône.	C		
BARRIÈRE.		Puy-de-Dôme.	CABANES (Joseph).		Cantal.
BARTHE (Marcel).		Basses-Pyrénées.	CADUC.		Gironde.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.	A.N.		CALLAC (comte de).		Ille-et-Vilaine.
BÉJARRY (de).		Vendée.	CAMESCASSE.		Pas-de-Calais.
BÉRAL.		Lot.	CAMPARAN.		Haute-Garonne.
BÉRENGER.	A.N.		CAMPENON (général).	S	Charente.
BERNARD.		Doubs.	CANROBERT (maréchal).		Côtes-du-Nord.
BERTHELOT.	S		CARNÉ (marquis de).		Corse.
BILLOT (général).	A.N.		CASABIANCA (de).		Seine-Inférieure.
BIRÉ (Alfred).		Vendée.	CASIMIR PÉRIER (Paul).		
BIZOT DE FONTENY.		Haute-Marne.	CAZOT (Jules).	A.N.	Landes.
BLANC (Xavier).		Hautes-Alpes.	CÈS-CAUPENNE (de).		
			CHADOIS (colonel de).	A.N.	Hautes-Alpes.
			CHAIX (Cyprien).		Ardèche.
			CHALAMET.		Bouches-du-Rhône.
			CHALLEMEL-LACOUR.		Allier.
			CHANTEMILLE.		

A. N. Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

S. Sénateurs élus par le Sénat.

NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS	NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS
FREYCINET (de)		Seine.	HAULON.		Basses-Pyrénées.
FREZOUL.		Ariège.	HÉBRARD (Adrien).		Haute-Garonne.
G			HUGOT.		Côte-d'Or.
GAILLARD (Gilbert).		Puy-de-Dôme.	HUGUET.		Pas-de-Calais.
GAILLY.		Ardenne.	HUMBERT.	A.N.	
GARRAN DE BALZAN.		Deux-Sèvres.	HUON DE PENANSTER.		Côtes-du-Nord.
GARRIGAT.		Dordogne.	I		
GARRISSON.		Tarn-et-Caronne.	ISAAC.		La Guadeloupe.
GAUDY.		Doubs.	J		
GAYOT (Émile).		Aube.	JACQUES.		Oran.
GENT.		Vaucluse.	JAMETEL.		Somme.
GÉRY-LEGRAND.		Nord.	JEAN MACÉ.	S	
GIRARD (Alfred).		Nord.	JOHN LEMOINNE.	S	
GIRAULT.		Cher.	JOIGNEAUX.		Côte-d'Or.
GODIN (Jules).		Inde française.	JOURNAULT.		Seine-et-Oise.
GOMOT.		Puy-de-Dôme.	K		
GOVIN.	A.N.	Ain.	KIENER.		Vosges.
GOUJON.		Savoie.	KRANTZ.	A.N.	
GRAVIN.		Jura.	L		
GRÉVY (Albert).	S	Hérault.	LABICHE (Émile).		Eure-et-Loir.
GRÉVY (général).		Vaucluse.	LABICHE (Jules).		Manche.
GRIFFE.		Loire-Inférieure.	LACAVE-LAPLAGNE.		Gers.
GUÉRIN (Eugène).		Yonne.	LACOMBE.		Aveyron.
GUIBOURD DE LUZINAIS.		Indre-et-Loire.			
GUICHARD (Jules).		Rhône.			
GUINOT.		Puy-de-Dôme.			
GUYOT.					
GUYOT-LAVALINE.					
H					
HALGAN (Emmanuel).		Vendée.			
HALNA DU FRETAY (contre-amiral).		Finistère.			

NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS	NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS
LADES-GOUT.		Aude.			
LAFOND DE SAINT-MÜR (baron).		Corrèze.			
LALANNE (Léon).	S		M		
LAREINTY (baron de).		Loire-Inférieure.			
LAROCHE.		Creuse.			
LA SICOTIÈRE (de).		Orne.	MADIGNIER.		Loire.
LAUBESPIN (comte de).		Nièvre.	MAGNIER (Edmond).		Var.
LAVALLEY.		Calvados.	MAGNIN.	A.N.	
LAVERGNE (Bernard).		Tarn.	MALÉZIEUX.		Aisne.
LAVERTUJON (André).		Gironde.	MARCÈRE (de).	S	
LE BRETON.		Mayenne.	MARCOU.		Aude.
LECHERBONNIER.		Corrèze.	MARET.		Seine-et-Oise.
LECLER.		Creuse.	MARGAINE.		Marne.
LECOMTE (Maxime).		Nord.	MARQUIS.		Meurthe-et-Moselle.
LEFÈVRE (Alexandre).		Seine.	MARTEL.	A.N.	
LE GUAY (baron).		Maine-et-Loire.	MARTELL (Edouard).		Charente.
LE GUEN.		Finistère.	MARTIN (Félix).		Saône-et-Loire.
LELIÈVRE.		Jura.	MATHEY (Alfred).		Saône-et-Loire.
LE MONNIER.		Sarthe.	MAUGUIN.		Alger.
LENOËL (Émile).		Manche.	MAYRAN.		Aveyron.
LEPORCHÉ.		Sarthe.	MAZE (Hippolyte).		Seine-et-Oise.
LEROUX (Aimé).		Aisne.	MAZEAU.		Côte-d'Or.
LE ROYER.	A.N.		MEINADIER (colonel).		Gard.
LESOUËF.		Seine-Inférieure.	MERCIER.		Ain.
LESUEUR (Georges).		Constantine.	MERLIN (Charles).		Nord.
LEVREY.		Haute-Saône.	MESTREAU.		Charente-Inférieure
LIBERT.		Orne.	MILLAUD (Édouard).		Rhône.
LISBONNE.		Hérault.	MILLIARD.		Eure.
LOUBET.		Drôme.	MONNERAYE (comte de la).		Morbihan.
LOURTIES.		Landes.	MONTAIGNAC (contre-amiral marquis de).	A.N.	
LURO.	A.N.		MONTESQUIOU-FEZENSAC (duc de)		Gers.
LUR-SALUCES (comte Henri de).		Gironde.	MOREL.		Manche.
			MORELLET.		Ain.
			MORELLI.		Corse.
			MUNIER.		Rhône.

NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS	NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS
N			R		
NEVEUX.		Ardennes.	RAISMES (de).		Finistère.
NIOCHE.		Indre-et-Loire.	RANG.		Seine.
O			RÉGISMANSET.		Seine-et-Marne.
OLLIVIER (Auguste).		Côtes-du-Nord.	RÉMUSAT (Paul de).		Haute-Garonne.
OSMOY (comte d').		Eure.	RENAULT (Léon).		Alpes-Maritimes.
OUDET.		Doubs.	REY (Édouard).		Isère.
P			REYMOND.		Loire.
PAJOT.	A.N.		ROGER.		Dordogne.
PARRY.		Creuse.	ROLLAND.		Tarn-et-Garonne.
PAULIAT.		Cher.	ROUSSEL (Théophile).		Lozère.
PAZAT.		Landes.	ROZIÈRE (de).		Lozère.
PEAUDECERF.		Cher.	S		
PÉNICAUD.		Haute-Vienne.	SAISY (Hervé de).	A.N.	
PERALDI.		Corse.	SAL (Léonce de).		Corrèze.
PÉRONNE.		Ardennes.	SALOMON.		Vienne.
PERRAS.		Rhône.	SAVIGNY DE MONCORPS (c ^{te} de)		Nièvre.
PEYRON (vice-amiral).	S		SCHEURER-KESTNER.	A.N.	
POIRRIER.		Seine.	SCHËLCHER.	A.N.	
PORQUET.		Orne.	SCRÉPEL.		Nord.
PRADAL.		Ardèche.	SÉBIRE.		Manche.
PRESSENSÉ (de).	S		SÉBLINE.		Aisne.
			SIMON (Jules).	A.N.	
			SOUBIGOU.		Finistère.
			SOUSTRE.		Basses-Alpes.
			T		
			TEISSERENC DE BORT.		Haute-Vienne.
			TESTELIN.	A.N.	

NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS	NOMS	INAMOVIBLES	DÉPARTEMENTS
TEZENAS.		Aube.	VÉRON (vice-amiral).		Ille-et-Vilaine.
THÉRY.	A.N.		VIGNANCOUR.		Basses-Pyrénées.
THÉZARD (Léopold).		Vienne.	VILAR (Édouard).		Pyrénées-Orientales
THUREL.		Jura.	VILLEGONTIER (comte de la).		Ille-et-Vilaine.
TIRARD.	S		VINET.		Eure-et-Loir.
TOLAIN.		Seine.	VISSAGUET.		Haute-Loire.
TRARIEUX.		Gironde.	VOISINS-LAVERNIÈRE (de).	S	
TRÉVENEUC (comte de).		Côtes-du-Nord.	VOLLAND.		Meurthe-et-Moselle.
TRIBERT.	A.N.				
V			W		
VALLÉE (Oscar de).	S		WADDINGTON.		Aisne.
VELTEN.		Bouches-du-Rhône.	WADDINGTON (Richard).		Seine-Inférieure.
VERNINAC (de).		Lot.	WALLON.	A.N.	

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
24 Février 1875. Loi constitutionnelle relative à l'organisation du Sénat.	3
30 Décembre 1875. Loi relative à la date des élections des Sénateurs et des Députés et à la séparation de l'Assemblée nationale.	7
29 Mars 1876. Extrait du procès-verbal de la séance du Sénat (répartition des départements en trois séries.	9
9 Décembre 1884 Loi portant modification aux lois organiques sur l'organisation du Sénat et les élections des Sénateurs	13
A. — Liste de MM. les Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale, avec l'indication des décès survenus de 1876 à 1884.	21
B. — Liste alphabétique de MM. les Sénateurs élus par les départements, le 30 janvier 1876, et par les colonies, les 27 février, 19 et 26 mars suivants, indiquant les changements survenus de 1876 au 12 janvier 1891.	27
C. — Liste de MM. les Sénateurs inamovibles élus par le Sénat, avec l'indication des décès survenus de 1876 à 1884.	39
D. — Tableau indiquant le nombre des Sénateurs à élire par département et par colonie.	43
E. — Tableau indiquant les départements dont le nombre des Sénateurs est augmenté et qui seront appelés à élire un Sénateur au fur et à mesure des vacances qui se produiront parmi les Sénateurs inamovibles.	51
F. — Tableau, par ordre chronologique, des tirages au sort auxquels il est procédé en vertu du paragraphe 2 de l'article 3 de la loi du 9 décembre 1884.	57
G. — Liste de MM. les Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale et par le Sénat, établie à la date du 10 décembre 1884.	61
H. — Tableau indiquant les dates des élections triennales dans l'ordre des séries sorties au tirage au sort qui a eu lieu en séance publique le 29 mars 1876.	69
I. — Tableau présentant, par série et par département, les divers changements survenus du 30 janvier 1876 au 12 janvier 1891 parmi MM. les Sénateurs élus par les départements et les colonies pendant la même période.	71
J. — Liste alphabétique de MM. les Sénateurs au 12 janvier 1891.	107

TABLE DES MATIÈRES

107	I. — Liste alphabétique de MM. les Sénateurs au 1 ^{er} janvier 1881.
71	II. — Tableau présentant, par état et par département, les divers changements survenus du 1 ^{er} janvier 1876 au 1 ^{er} janvier 1881 parmi MM. les Sénateurs élus par les départements et les colonies pendant la même période.
63	III. — Tableau indiquant les dates des élections sénatoriales dans l'ordre des séries au tirage au sort qui a eu lieu en séance publique le 30 mars 1876.
61	IV. — Liste de MM. les Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale et par le Sénat, établie à la date du 10 décembre 1881.
57	V. — Tableau par ordre chronologique des tirages au sort auxquels il est procédé en vertu du paragraphe 2 de l'article 2 de la loi du 3 décembre 1881.
51	VI. — Liste alphabétique des Sénateurs inamovibles.
43	VII. — Tableau indiquant les changements survenus dans la composition des bureaux et des commissions permanentes des Sénateurs élus par les départements et par les colonies.
39	VIII. — Liste de MM. les Sénateurs inamovibles élus par le Sénat, avec l'indication des décès survenus de 1876 à 1881.
37	IX. — Liste alphabétique de MM. les Sénateurs élus par les départements, le 30 janvier 1876 et par les colonies, les 27 février 79 et 30 mars 1881, indiquant les changements survenus de 1876 au 1 ^{er} janvier 1881.
31	X. — Liste de MM. les Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale, avec l'indication des décès survenus de 1876 à 1881.
13	XI. — Liste des Sénateurs inamovibles élus par le Sénat, avec l'indication des décès survenus de 1876 à 1881.
9	XII. — Liste des Sénateurs élus par les départements, le 30 janvier 1876 et par les colonies, les 27 février 79 et 30 mars 1881, indiquant les changements survenus de 1876 au 1 ^{er} janvier 1881.
7	XIII. — Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements, le 30 janvier 1876 et par les colonies, les 27 février 79 et 30 mars 1881, indiquant les changements survenus de 1876 au 1 ^{er} janvier 1881.
3	XIV. — Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements, le 30 janvier 1876 et par les colonies, les 27 février 79 et 30 mars 1881, indiquant les changements survenus de 1876 au 1 ^{er} janvier 1881.